SEMAGORA



Rapport d'activité 2017

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône du 14 déc 2018 - Rapport n° 53
2017 reste dans la continuité de 2016, une année dynamique et dynamisante.
L'évolution de clientèle perdure ainsi que les contenus des manifestations.
→ D'un point de vue de la stratégie commerciale fixée par la Direction du Centre de congrès Agora, il va s'agir de maintenir et fidéliser les nouveautés.
Le tissage du réseau permet dorénavant aux entreprises de la Zone Industrielle des Paluds de venir et revenir en voisins. Participation active aux différentes rencontres de l'UPE 13, CGPME 13, initiatives du Service Economie, Emploi, Formation du Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.
Rappel des orientations
✓ Equilibre financier : augmentation du chiffre d'Affaires et stabilisation du résultat financier
✓ Revalorisation du Centre de Congrès Agora pour une utilisation optimisée par les entreprises du territoire
✓ Diversification de l'activité : ouverture à la programmation artistique

L'année 2017 en chiffres

Le centre de congrès a été exploité 280 jours sur les 365 jours de l'année

Au total <u>2 285</u> initiatives ont été accueillies dans les locaux du centre de congrès rassemblant <u>88 575</u> personnes.

Soit, une moyenne de 8 initiatives par jour (weekends et jours fériés comprises)

Une grande part de ce résultat concerne le public accueilli dans le cadre des activités proposées par le service métropolitain de l'Université du temps libre hébergé à temps complet au sein du centre de congrès : 38 652 étudiants ont été reçus en 2017 lors des 1908 cours/ateliers et conférences proposés par ce service.

Nous notons donc **377** initiatives organisées (aux côtés des ateliers et cours de l'université du temps libre) ayant rassemblé **49.923** personnes.

Rappel sur l'Université du Temps Libre :

Le dispositif Université du Temps Libre du Pays d'Aubagne et de l'Etoile est hébergé au sein du Centre de Congrès Agora. Il est composé d'un service de trois personnes qui utilisent en permanence 1 bureau administratif et 1 salle (la salle « interprète ») du centre de congrès.

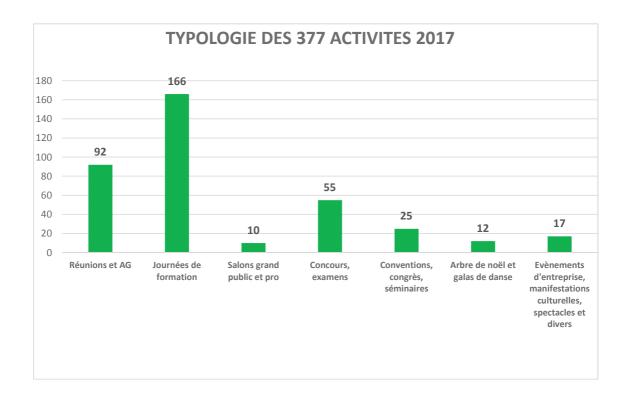
Plus de **850** adhérents à ce dispositif se répartissent dans les salles du centre de congrès du lundi au vendredi pour suivre des ateliers, cours et conférences pour une moyenne de 12 cours quotidiens.

Ce dispositif connait une évolution très importante et l'organisation du planning d'occupation des salles du centre de congrès Agora doit se caler à cette croissance du nombre d'adhérents.

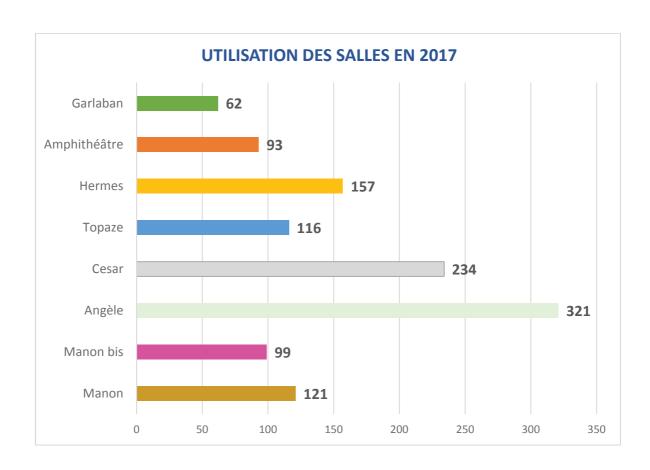
3 à 4 salles sont occupées au quotidien par ce service pour accueillir les cours et ateliers et l'amphithéâtre est utilisé tous les lundis et tous les jeudis pour l'accueil des conférences de l'université du temps libre.

L'organisation logistique et technique des ateliers de l'Université du Temps Libre est gérée par le personnel de la SEMAGORA.

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône du 14 déc 2018 - Rapport n° 53 <u>Les activités accueillies en 2017</u>



Utilisation des salles du centre de congrès



Evolution de la clientèle

80 clients ont fréquenté le centre de congrès sur l'année 2017.

<u>Tous les clients présents en 2016 sont revenus en 2017</u> pour utiliser les salles du centre de congrès à l'occasion de leur session de formation, leurs réunions, convention, séminaires, spectacles, totalisant un chiffre d'affaires de : <u>401 000 euros HT</u>

<u>26 nouveaux clients</u> ont été enregistrés sur l'année 2017 représentant un chiffre d'affaires supplémentaires de <u>97.600 euros HT</u>

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône du 14 déc 2018 - Rapport n° 53 Nouveaux clients 2017

date	Nouveaux clients 2017	Type de manifestation	TOTAL LOCATION SALLES	TOTAL PRESTATIONS ASSOCIEES	TOTAL GENERAL HT
janvier-17	Sylvie CARIOU	SALON DIVINISENS	5 720,00	6 343,00	12 063,00
janvier-17	Académie Aix Marseille	Séminaire	2 915,00	1 650,00	4 565,00
février-17	ECF SUD PREVENTION SECURITE	Formation	2 400,00		2 400,00
février-17	ESMS CONSEIL	Formation	496,00	70,00	566,00
février-17	DEKRA	Formation	400,00	0,00	400,00
février-17	CABESTO	Formation	918,00	80,00	998,00
mars-17	RENAULT	Séminaire	2 410,00	1 265,00	3 675,00
mars-17	PROCOPI	Formation	1 000,00	99,00	1 099,00
mars-17	Club des croisières	Spectacle	2 810,00	2 240,00	5 050,00
avril-17	Académie Aix Marseille	Séminaire	3 035,00	1 440,00	4 475,00
avril-17	Carsat sud Est	Formation	494,32		494,32
mai-17	BCM SPORTS	Séminaire	540,00	0,00	540,00
mai-17	Petits frères des pauvres	Repas	1 037,00	1 661,75	2 698,75
mai-17	DALKIA	Séminaire	450,00	0,00	450,00
mai-17	SAS xp normandie	Salon du chiot	6 720,00	3 280,00	10 000,00
juin-17	MARSEILLE ACADEMY	Gala de danse	1 995,00	1 240,00	3 235,00
juin-17	Envol et plumes	Gala de danse	2 770,00	3 940,00	6 710,00
juin-17	CEFOS FORMATION	Formation	136,00	0,00	136,00
juin-17	DUMEZ MEDITERRANEE (VINCI)	Séminaire	1 700,00	13 925,00	15 625,00
juin-17	OXYTRONIC	Réunion	700,00	185,60	885,60
juillet-17	ATELIER DANSE	Gala de danse	2 810,00	2 395,00	5 205,00
août-17	BOURDY Alban	Colloque surdouescence	741,68		741,68
septembre- 17	HTS BIO	Formation	430,84		430,84
octobre-17	UAVH	Meeting sportif	1 930,00	950,00	2 880,00
novembre- 17	ANIMA INVESTMENT NETWORK	Réunion	0,00	465,00	465,00
décembre- 17	BOURDY Alban	Colloque surdouescence	2 141,68		2 141,68
décembre- 17	ADLINK ET ASSOCIES	Formation	300,00	0,00	300,00
décembre- 17	ARPE	Réunion	538,00	290,00	828,00
décembre- 17	RICARD	Arbre de noël	4 340,00	4 199,00	8 539,00
			51 878,52 €	45 718,35 €	97 596,87 €

L'activité au fil des mois....

Dès janvier 2017, **SADE** organise sa convention comme tous les 2 ans.

Depuis 2016, l'objectif commercial est d'organiser une convention par mois grâce au couplage Amphithéâtre Marcel Pagnol et Espace Garlaban.



Pour la première fois, nous recevons à Agora, **Divinisens**, salon grand public sur le thème de l'Esotérisme. Un studio de radio s'installe dans l'Espace Garlaban et retransmet en direct depuis Agora. Plus de 750 personnes déambulent dès le vendredi après-midi, jour où il est très compliqué d'avoir une affluence sur la Zone Industrielle.

Pari gagné, les organisateurs annoncent l'édition 2018!

Pour la première fois également, nous recevons un séminaire de **l'Académie Aix-Marseille**. Tous les profs du Rectorat apprennent le solfège dans l'Amphithéâtre Marcel Pagnol afin de travailler tous sur le même rythme, plus c'est original, plus le régisseur du Centre de Congrès à plaisir à inventer de nouveaux concepts.

Janvier se termine avec une seconde **convention** celle de **EDF** et un second salon puisque nous accueillons la bourse à la carte postale des **Cartophiles** Aubagnais.

Le temps des vacances scolaires arrivent avec le temps d'une prospection accrue, emailings qualifiés, promotions pour accentuer le taux de remplissage des mois de Février et Mars.

Février annonce les vacances mais pas seulement, nous assistons dans Garlaban à la fusion du groupe **Soluscope** avec **Le Groupe Laboratoire Anios**, les équipes de Levallois, Lyon et Aubagne rencontrent par visioconférence leurs nouveaux collègues, superbe ambiance !

ECF forme ses nouveaux conducteurs de chantier, **Thalès, Eiffage, Cabesto,** et **Solimut** forment aussi leurs futurs salariées.

Juste avant le Printemps, le **Lions club** fait salon à Agora avec sa 20^{ème} édition du salon de la gastronomie et ses + de 7000 visiteurs.



Renault s'installe dans notre amphithéâtre pour une réunion de direction.

Showroom de chaussures, formation de la **Carsat**, **ECF** forme à la manipulation d'engins, **Drône 13** organise sa formation pratique dans l'espace Garlaban, et un concours de la Police Nationale s'installe à Agora.

Le **Rectorat** organise en avril un second séminaire.

Et un nouveau salon (celui des chiots) est accueilli au mois de mai.



Avec le mois de juin un concert superbe est organisé dans l'amphithéâtre. Trois grands musiciens se rencontrent (André Manoukian, Levon Minassian, Juan Carmona) pour le plaisir des 520 spectateurs qui ont retenu leur place.

Juin est un temps très « danse » puisque les weekends sont réservés aux galas, mais pas seulement, les semaines sont consistantes aussi puisque les formations doivent être bouclées avant septembre, les assemblées générales, conventions, concours, conseils d'administration se succèdent.

L'équipe technique n'est pas en reste puisque le même jour, elle doit mettre en son et en lumière la convention de 400 participants

de Vinci dans l'Espace Garlaban et 180 salariés de EDF Hydro dans l'amphithéâtre.

Nous recevons la journée de convention de l'association « **les Pédiatres du Garlaban** », 500 médecins ou futurs médecins se forment ce jour-là à Agora.

Voilà l'été : les sessions du code de la route se poursuivent jusqu'au 09 août puis après une petite pause pour le centre de congrès, tout redémarre le 25 août avec une nouvelle session de code de la sté SGS.

Vive la rentrée!

Un nouveau client mais aussi nouveau voisin et nouveau laboratoire (**HTS Bio**) vient se réunir chez nous.

L'université du temps libre fait sa rentrée et près de 600 adhérents viennent découvrir le programme des activités et remplir leur emploi du temps.



S'en suit **TUPPERWARE** pour son jubilé annuel, puis de nouveau on danse night&day avec le Festival **Bachatart**.

Nous accordons cette année une attention particulière à la sécurité des biens et des personnes, renfort d'agents à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.



Le salon du Bien-être côtoie à une semaine près celui du Mariage!

Comme toutes les périodes de rentrée, les réunions se tiennent à Agora et c'est tant mieux puisque nous allons retrouver nos plus fidèles clients lors **des Journées de l'entreprise**, un vivier commercial à exploiter!



Octobre, Novembre, Décembre sont 3 mois très chargés puisque tous les week-ends accueillent une initiative différente, concours félin, salon des créateurs, colloque Surdouescence, convention chambre des Métiers, ARPE.

Puis les arbres de Noel avec un nouveau cette année : la Sté Ricard.

Enfin, **le 21 décembre le concert de noël du conseil de territoire** vient clôturer cette année dynamique pour le grand plaisir des 500 auditeurs et spectateurs réunis.



Diversification de l'activité

Dans le cadre du contrat de DSP, la collectivité confie à la SEMAGORA des prestations de conception évènementielle et de coordination technique de différents évènements :





Les Musicales de la Font de Mai en juillet 2017



Le repas « espagnol » de l'évènement Argilla en août 2017



L'exposition de la Santonnière Lise Berger en octobre 2017



Le marché à la Céramique et aux santons au mois de décembre 2017



Le chiffre d'affaires 2017

Rappel des perspectives annoncées lors de l'assemblée générale de juin 2016

- → Nous avions déjà enregistré en signatures devis et contrats un CA de : 1.040.0000 euros.
- Les devis restant en attente de réponse (sur des affaires importantes de type Convention, Salon ou Séminaire) mais avec une option de date représentaient : 100.0000 euros
- → Le rattrapage des révisions annuelles du contrat de DSP (non opéré sur deux années précédentes) et l'approbation de l'avenant n°1 à ce contrat devait cependant amener un CA supplémentaire de 80.000 euros
- → Soit une prévision de 1.220.000 de CA 2017.

Au 31/12/2017 le Chiffre d'affaires atteint 1.420.119 euros

Nous enregistrons donc une évolution de 37% de notre chiffre d'affaires

	Année 2016	Année 2017	Ecart
CLIENTS DIVERS	500 029,00 €	418 520,00 €	-81 509,00 €
COLLECTIVITE			
*Contrat DSP	361 220,00 €	497 721,00 €	136 501,00 €
Prestations manifestations	175 518,00 €	503 878,00 €	328 360,00 €
TOTAL GENERAL HT	1 036 767,00 €	1 420 119,00 €	383 352,00 €

^{*}Réactualisation de la contribution financière de la collectivité affermante dans le cadre du contrat de DSP

Ont été approuvés en conseil métropolitain de janvier 2017, l'avenant n°1 au contrat de DSP, prévoyant l'augmentation des réservations de salles au profit de l'autorité affermante ainsi que la révision annuelle de la contribution forfaitaire telle qu'elle est prévue au contrat.

L'évolution annuelle globale de la contribution forfaitaire est de 136.504 euros HT

Prévisionnel 2018

Le Chiffre d'affaires réalisé au 30 avril 2018 auquel se rajoute les affaires signées à venir sur le deuxième semestre est de 1.075.000 euros.

Les devis en attente de signature totalisent 50.000 euros.

CALENDRIER 2017 DU CENTRE DE CONGRES AGORA

			TEMPS	
date	CLIENTS	Type de manifestation	D'OCCUPATION DES ESPACES	Public reçu
			(en jour)	
janvier-17	Académie Aix Marseille	Séminaire	2	450
janvier-17	ADIPE VISION	Formation	5	30
janvier-17	Conseil de territoire PAE	Cours et conférence de l'Université du temps libre	21	4130
janvier-17	Conseil de territoire PAE	Réunions	3	210
janvier-17	Club cartophile aubagnais	Salon : 25 ème bourse à la carte postale	2	500
janvier-17	EDF HYDRAULIQUE PACA	Séminaire	3	450
janvier-17	PREPLINE	Formation	3	25
janvier-17	SADE	Convention annuelle	1	300
janvier-17	SARTORIUS STEDIM	Réunions	2	90
janvier-17	SGS	Concours code de la route	4	156
janvier-17	Sylvie CARIOU	SALON DIVINISENS	4	1500
janvier-17	UPE 13 et Associations zones économiques	Vœux des acteurs économiques	1	400
février-17	ADIPE VISION	Formation	5	30
février-17	CABESTO	Formation	1	45
février-17	Conseil de territoire PAE	Cours et conférence de l'Université du temps libre	13	2745
février-17	CARIF	Réunion	1	30
février-17	Conseil de territoire PAE	Réunion	3	100
février-17	DEKRA	Formation	2	211
février-17	ECF SUD PREVENTION SECURITE	Formation	5	55
février-17	ESMS CONSEIL	Formation	1	15
février-17	IMMO DE France	Assemblée générale	1	50
février-17	PREPLINE	Formation	6	72
février-17	SARTORIUS STEDIM	Réunion	2	235
février-17	SGS	Concours code de la route	4	91
février-17	SOLUSCOPE	Congrès	1	130
mars-17	THALES GROUP	Formation	1	11
mars-17	ADIPE VISION	Formation	10	60
mars-17	CABESTO	Formation	1	45
mars-17	Club des croisières	Spectacle Concert	2	1000
mars-17	Conseil de territoire PAE	Réunion et assemblée plénière	5	200
mars-17	Conseil de territoire PAE	Cours et conférence de l'Université du temps libre	23	5772
mars-17	CREDIT AGRICOLE	Assemblée générale	1	140
mars-17	EIFFAGE ENERGIE	Journée de prévention	2	60
mars-17	ESMS CONSEIL	Formation	1	15
mars-17	FACONEO	Conseil d'administration	1	20
mars-17	LIONS	20ème salon des vignerons et la gastronomie	6	7000
mars-17	Particulier	Anniversaire	1	80
mars-17	POLICE NATIONALE	CONCOURS	2	800
mars-17	PREPLINE	Formation	4	32
mars-17	PROCOPI	Formation	3	30
mars-17	RENAULT	Conférence	1	350
mars-17	SARTORIUS	Formation	4	38
mars-17	SARTORIUS	Formation	4	80
mars-17	SGS	Concours code de la route	3	39
mars-17	SOLIMUT	Réunion	3	45
mars-17	SOLUSCOPE	Réunion trimestrielle	1	100

date	CLIENTS	Type de manifestation	TEMPS D'OCCUPATION DES ESPACES (en jour)	Public reçu
avril-17	CARSAT SUD EST	Formation	3	33
avril-17	Conseil de territoire PAE	Cours et conférence de l'Université du temps libre	14	2885
avril-17	ECF SUD PREVENTION SECURITE	Formation	3	60
avril-17	La maison de Gardanne	Exposition vernissage	1	100
avril-17	Particulier	Anniversaire	1	100
avril-17	Particulier	Particulier : mariage	1	80
avril-17	SARTORIUS	Formation et réunion	3	60
avril-17	SGS	Concours code de la route	4	104
avril-17	SYNDICAT DES PALUDS	Assemblée générale des paluds	1	80
avril-17	TEMOINS DE JEHOVAH	Commémoration	1	200
avril-17	FACONEO	Réunion	1	20
avril-17	BULEVAR DISTRIBUTION	Salon professionnel	3	240
avril-17	Académie Aix Marseille	Séminaire	1	180
avril-17	ADIPE VISION	Formation	4	16
avril-17	Conseil de territoire PAE	Réunion	4	100
mai-17	ADIPE VISION	Formation	6	75
mai-17	BCM SPORTS	Séminaire	1	40
mai-17	CARIF	Réunion	2	100
mai-17	CARIF	Séminaire	1	200
mai-17	Conseil de territoire PAE	Réunion et assemblée plénière	6	250
mai-17	Conseil de territoire PAE	Cours et conférence de l'Université du temps libre	19	4855
mai-17	DALKIA	Séminaire	2	50
mai-17	ECF SUD PREVENTION SECURITE	Formation	6	102
mai-17	Petits frères des pauvres	Repas	1	350
mai-17	POLICE NATIONALE	Concours	1	700
mai-17	SARTORIUS	Formation et réunion	3	23
mai-17	SAS xp normandie	Salon du chiot	3	1500
mai-17	SGS	Concours code de la route	5	85
juin-17	ADEME et ENVIROBAT BDM	Evènement : les rdvs de la rénovation	1	380
juin-17	ADIPE VISION	Formation	4	25
juin-17	AIL SAINT LOUP	GALA DE DANSE	1	500
juin-17	CAISSE D'EPARGNE	ASSEMBLEE GENERALE	1	150
juin-17	CARIF	Réunion	1	80
juin-17	CEFOS FORMATION	Formation	1	12
juin-17	COGESTIM	ASSEMBLEE GENERALE	1	200
juiii-17	COGESTIIVI	ASSENIBLE GENERALE	1	200
juin-17	Conseil de territoire PAE	Programmation artistique: concert	1	520
juin-17	Conseil de territoire PAE	Service UTL : Programmation artistique - théâtre	1	200
juin-17	Conseil de territoire PAE	Réunions	4	200
juin-17	Conseil de territoire PAE	Cours et conférence de l'Université du temps libre	11	2595
juin-17	DUMEZ MEDITERRANEE (VINCI)	Journée vinci construction France	1	300
juin-17	Ecole de Danse Aubagnaise	GALA DE DANSE	1	300
juin-17	ECOLE DE DANSE NEW LOOK	GALA DE DANSE	1	500
juin-17	EDF HYDRAULIQUE PACA	Réunion interne d'encadrement	1	130
juin-17	EIFFAGE ENERGIE	Réunion	1	30
juin-17	Envol et plumes	Gala de danse	1	500
juin-17	IMMO DE FRANCE	Assemblée générale groupe provence	1	100
juin-17	Les pédiatres du garlaban	Journée de formation	1	250
juin-17	LIONS	Réunions	2	160
juin-17	MARSEILLE DANSE ACADEMY	GALA DE DANSE	1	500
juin-17	OXYTRONIC	Réunion	2	40
juin-17	SARTORIUS	Réunion et formation	5	64
juin-17	SGS	Concours code de la route	4	80

date	CLIENTS	Type de manifestation	TEMPS D'OCCUPATION DES ESPACES (en jour)	Public reçu
juil17	SOLUSCOPE	Réunion trimestrielle	1	140
juil17	ADIPE VISION	Formation	8	40
juil17	Conseil de territoire PAE	Réunion et formation	2	130
juil17	ARTEA Ecole d edanse	GALA DE DANSE	1	500
juil17	ATELIER DANSE	Gala de danse	1	500
juil17	ECOLE DANSE LA BOUILLADISSE	Gala de danse	1	500
juil17	LIONS	Réunion statutaire	1	160
juil17	SARTORIUS	Réunion	3	37
juil17	SGS	Concours code de la route	4	68
juil17	Soluscope	Réunion	1	20
août-17	BOURDY alban	Colloque	1	80
août-17	SGS	Concours code de la route	4	68
septembre-17	ADIPE VISION	Formation drône	14	70
septembre-17	ADIFE VISION	Formation drone	14	70
septembre-17	Conseil de territoire PAE	Evènement : La Journée de la mobilité	1	200
septembre-17	Conseil de territoire PAE	UTL : Evènement de rentrée de L'universite	1	500
septembre-17	Association bien vivre	Salon les journées du bien être	3	1500
septembre-17	Conseil de territoire PAE	Cours et conférence de l'Université du temps libre	5	1295
septembre-17	BACHATART	Festival de danse	4	3400
			_	
septembre-17	Eglise de jésus christ	Conférence / Assemblée plénière	1	550
septembre-17	HTS BIO	Réunion	2	26
septembre-17	Particulier	Vernissage exposition	1	100
septembre-17	POLICE NATIONALE	Concours	1	700
septembre-17	PREPLINE	Formation	5	30
septembre-17	SARTORIUS	Formation	3	45
septembre-17	SGS	Concours code de la route	5	85
septembre-17	TUPPERWARE	Assemblée plénière	1	400
septembre-17	URIOPSS	Journées régionales de l'URIOPPS	1	250
octobre-17	ADIPE VISION	Formation	6	30
			_	
octobre-17	Conseil de territoire PAE	Réunion et assemblée plénière	4	165
octobre-17	BULEVAR DISTRIBUTION	Salon professionnel	3	240
octobre-17	Conseil de territoire PAE	Cours et conférence de l'Université du temps libre	20	5440
octobre-17	ID ORGANISATION	SALON DU MARIAGE	4	3200
octobre-17	IMMO DE FRANCE	Assemblée générale	1	80
octobre-17	PREPLINE	Formation	6	36
octobre-17		Réunion	3	
	SARTORIUS			230
octobre-17	SGS	Concours code de la route	4	68
octobre-17	SOLUSCOPE	Réunion trimestrielle	1	140
octobre-17	UAVH	Meeting sportif	1	400
novembre-17	SGS	Concours code de la route	6	120
novembre-17	Conseil de territoire PAE	La biennale de l'entreprise	2	600
novembre-17	Anima Investment netword	Réunion	1	30
novembre-17	Conseil de territoire PAE	Réunion	1	50
novembre-17	СЕТЕМ	Trophées des paluds	1	500
novembre-17	LIONS	Réunions	2	200
novembre-17	Conseil de territoire PAE	SCE utl / Evènement : bal et concert	1	500
novembre-17	PROCOPI	Réunion	1	35
novembre-17	Conseil de territoire PAE	Cours et conférence de l'Université du temps libre	18	5075
novembre-17	SARTORIUS	Réunion	5	60
novembre-17	PASSION ALLIANCE FELINE	Exposition féline	2	1200
novembre-17	CDG 13	Concours	1	400
		Formation drône	9	
novembre-17	Adipe vision	i offilation droffe	9	90
novembre-17	PREPLINE	Formation	8	72

•				
date	CLIENTS	Type de manifestation	TEMPS D'OCCUPATION DES ESPACES (en jour)	Public reçu
déc17	ASSOCIATION CREATEURS MADE IN France	Salon des créateurs	3	1800
déc17	BOURDY alban	Séminaire colloque sur la surdouescence	2	260
déc17	ARPE	Réunion	1	100
déc17	SGS	Concours code de la route	3	51
déc17	SOLUSCOPE	Réunion trimestrielle	1	100
déc17	CHAMBRE DES METIERS	Soirée de l'excellence	1	200
déc17	PRODEC	Soirée entreprise	1	60
déc17	SARTORIUS	Réunion	1	12
déc17	CANAVESE	Arbre de noël	1	340
déc17	Conseil de territoire PAE	Réunions et assemblée plénière	4	250
déc17	Conseil de territoire PAE	Evènement entreprise : les nocturnes de la transmission	1	250
déc17	COGESTIM	Assemblée générale	1	150
déc17	ESCOTA CE	Arbre de noël	1	600
déc17	MOBILIDEES	Comité de pilotage	1	35
déc17	ADLINK et ASSSOCIES	Formation	1	20
déc17	SARTORIUS	Repas de noël	1	470
déc17	RICARD STE	Arbre de noël	1	350
déc17	AGENCE ICO POUR LES DOCKERS	Arbre de noël	1	350
déc17	Conseil de territoire PAE	Programmation artistique : concert de noël	1	520
déc17	Conseil de territoire PAE	Cours et conférence de l'Université du temps libre	15	3860
déc17	PREPLINE	Formation	10	60



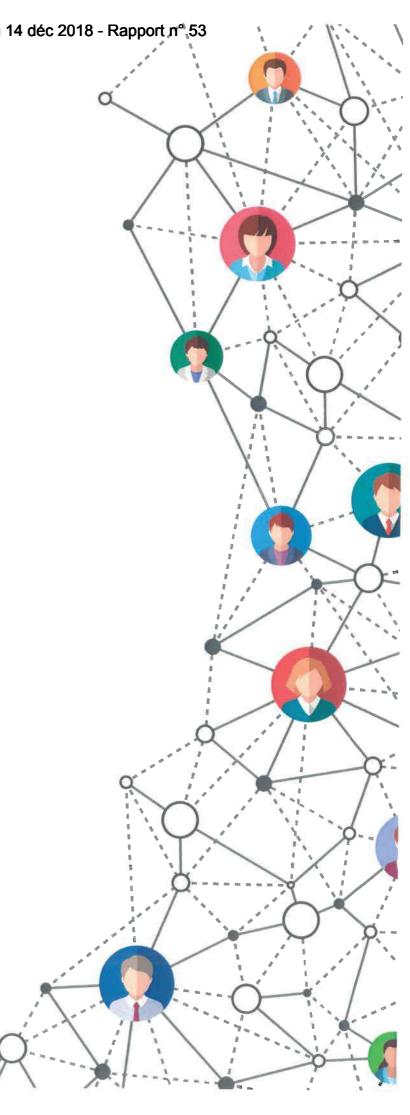
Comptes annuels

SEMAGORA

31/12/2017

Ce document contient 14 pages

Certifié transmis à la Préfecture le 19 déc 2018





Comptes annuels

SEMAGORA

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (Bilan)

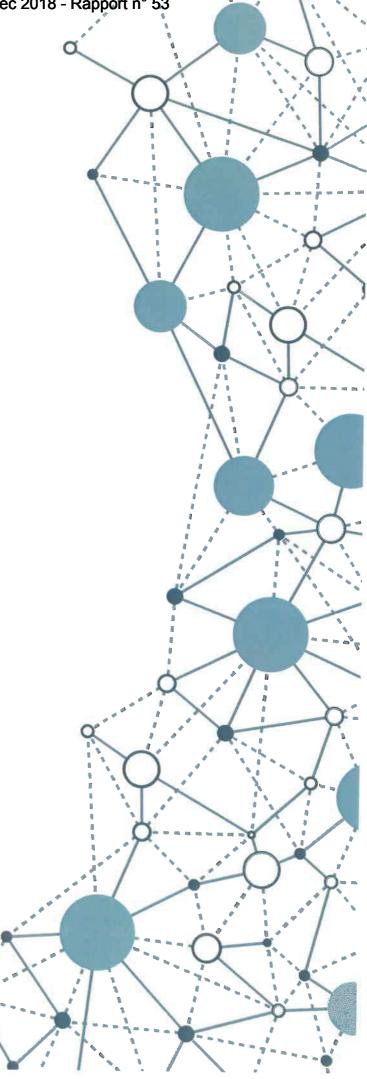
Sommaire

7	Rapport	3
2	Comptes annuels	4
2.1	Bilan actif	5
2.2	Bilan passif	6
2.3	Compte de résultat	7
2.4	Bilan actif (Détail)	9
2.5	Bilan passif (Détail)	11
2.6	Compte de résultat (Détail)	12

KPMG

SEMAGORA

Rapport



3/14

Certifié transmis à la Préfecture le 19 déc 2018

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône du 14 déc 2018 - Rapport n° 53 KPMG **SEMAGORA** Comptes annuels

4 / 14

Certifié transmis à la Préfecture le 19 déc 2018



Bilan actif

SEMAGORA

N° SIRET: 38047310800021

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

	Actif		E	xercice au 31/12/201	7	Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2016
	_	Capital souscrit non appelé				
	(mmobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	17 043	16 603	440	880
		TOTAL	17 043	16 603	440	880
Actif immobilisé	Immobilisations	Terrains Constructions Inst. techniques, mat. out. industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	148 521 44 732	119 371 44 031	29 150 701	34 719 411
A		TOTAL	193 254	163 402	29 851	35 130
	Immobilisations financières ^{ta}	Participations évaluées par équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Titres immob. de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	7 672		7 672	7 672
		TOTAL	7 672		7. (70	686
		Total de l'actif immobilisé	217 970	180 005	7 672 37 964	8 358 44 369
	Stocks	Matières premières, approvisionnements En cours de production de biens En cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
aut	Avar	TOTAL nces et acomptes versés sur commandes				
Actif circulant	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit et appelé, non versé	200 069 93 608	2 619	197 449 93 608	205 008 149 380
	/ers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) Instruments de trésorerie	293 678	2 619	291 058	354 388
		Disponibilités	147 359		147 359	17 884
hard	ges co	nstatées d'avance	147 359 10 157		147 359	17 884
		Total de l'actif circulant	451 195	2 (10	10 157	7 767
rime	es de r	ssion d'emprunts à étaler remboursement des emprunts onversion actif	431 193	2 619	448 575	380 041
-		TOTAL DE L'ACTIF	669 165	182 625	486 539	424 411
nvo	is:	 (1) Dont droit au bail (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobiliss (3) Dont créances à plus d'un an (brut) 	ations financières			
ause opri		serve de Immobilisations	Stocks		Créances clients	



Bilan passif

SEMAGORA

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

	Passif	Au 31/12/2017	Exercice précédent
	Capital (dont versé : 96 976) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecarts de réévaluation Ecarts d'équivalence Réserves	96 976 2 637	96 976 2 637
Capitaux propres	Réserve légale Réserves statutaires	6 976	6 976
D X	Réserves réglementées	286	286
itau	Autres réserves Report à nouveau	119 400 -132 103	119 400
Cap	Résultats antérieurs en instance d'affectation	-132 103	-59 586
Ŭ	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	20 786	-72 517
	Situation nette avant répartition Subvention d'investissement	114 959	94 173
	Provisions réglementées		
	Total	114 959	94 173
Aut. fonds propres	Titres participatifs Avances conditionnées		
Pα	Total		
ns	Provisions pour risques		
isio	Provisions pour charges		
Provisions			
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	12 540	16 991
	Emprunts et dettes financières divers (3)	40.00	
Dettes	Total Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	12 540	16 991
۵	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 223	9 765
	Dettes fiscales et sociales	120 335	176 091 127 389
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		127 505
	Instruments de trésorerie		
	Total	357 815	303 480
	Produits constatés d'avance	337 013	303 480
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	371 580	220.020
	Écarts de conversion passif	371 300	330 238
_	TOTAL DU PASSIF	486 539	424 411
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier	12 767	22 299
	Crédit-bail mobilier Effets portés à l'escompte et non échus	13 767	22 277
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Effets portés à l'escompte et non échus	3 727 366 628	5 504 314 968



Compte de résultat

SEMAGORA

Périodes

01/01/2016 01/01/2017 31/12/2016

Durées

12 mois 12 mois

01/01/2017 31/12/2017
Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précéden
tation (1)	Ventes de marchandises Production vendue : - Biens - Services Chiffre d'affaires net	1 420 118 1 420 118		1 420 118 1 420 118	1 036 76 1 036 76
Produits d'exploitation (1)	Production stockée production immobilisée Produits nets partiels sur opérations à lor Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provision Autres produits	g terme	Total	1 616 9 748 84 299 1 515 783	53 88 36 1 125 66
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Variation de stocks Matières premières et autres approvision Autres achats et charges externes (3) Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales Dotations d'exploitation sur immobilisation of sur actif circulant pour risques et cha	Variation de stock amortissements provisions	ks	896 271 31 914 362 359 135 654 9 624 39 872	657 823 25 228 374 383 131 586 9 456 2 620 5 700 1 206 804
		Résulta	t d'exploitation A	40 086	
commun	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré	nesuta	B C	40 000	-81 140
financiers	Produits financiers de participations (4) Produits financiers d'autres valeurs mobili Autres intérêts et produits assimilés (4) Reprises sur provisions, transferts de charg Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mob	ges	es d'actif immobilisé (4)		1 267
fnancières	Dotations financières aux amortissements Intérêts et charges assimilées (5) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mo		iotai	198	1 267 69
			Total	198	69
		Rés	sultat financier D	-198	1 198
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMI	$P\hat{O}T (+A+B-C+D)$	E	39 887	-79 941



Compte de résultat

SEMAGORA

Périodes 01/01/2016 31/12/2016 Durées 12 mois 12 mois 12 mois 12 mois

* Miss	sion de l	Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable	12 mois		
	,			Total	Exercice précéden
Produits exceptionnels	Produit	s exceptionnels sur opérations de gestion s exceptionnels sur opérations en capital s sur provisions et transferts de charge			9 48
		s exceptionnelles sur opérations de gestion	Total	19 101	9 48 2 05
Charges exceptionnelles		s exceptionnelles sur opérations en capital ns exceptionnelles aux amortissements et provisions	Total	19 101	2 05
		Résultat exceptionnel	F	-19 101	7 42
Partic Impôt	ipation o sur les b	es salariés aux résultats énéfices	G Н		1 120
		BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		20 786	-72 51'
Renv	ois				
(1) D	ont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs			4 33:
(1) D				37 727	4 33: 5 69
(2) D		incidence après impôt des corrections d'erreurs charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		37 727 8 531	



Bilan actif (Détail)

SEMAGORA

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2017	31/12/2016
Concessions, brevets, droits similaires		
20510000 CONCESSION LOGICIELS	17 043,07	17 043,0
TOTAL	17 043,07	17 043,0
Amort. prov. concession, brevets, droits sim.		
28051000 AMORTIS. CONCESSIONS LOGICIELS	-16 603,07	-16 163,0
TOTAL	-16 603,07	-16 163,0
	10 000,07	-10 103,0
Installations techn. mat. out. industriels 21530000 INST. TECHNIQUE MATERIEL ET		
21570000 AGENCEMENT AMENAGEMENT MATERIEL & OUTILLAGE	6 287,93 142 233,90	6 287,9 139 098,9
TOTAL	148 521,83	145 386,8
Amort. prov. inst. techn. mat. out. industr.		
28153000 AMORTIS. INSTALLATIONS TECH	4000 50	
28157000 AMORTIS. INST.AGENC.MATERIEL	-4 398,53 -114 972,83	-3 689,2 -106 978,1
TOTAL	-119 371,36	-110 667,4
Autres immobilisations corporelles		
21830000 MAT. DE BUREAU & INFORMATIQ	29 141,14	00 074 4
21840000 MOBILIER DE BUREAU	15 591,38	28 371,1 15 591,3
TOTAL	44 732,52	43 962,5
Amort. prov. autres immob. corporalies		
28183000 AMORTIS, MATERIEL DE BUREAU	-28 440,01	-27 959,66
28184000 AMORTIS. MOBILIER DE BUREAU	-15 591,38	-15 591,38
TOTAL	-44 031,39	-43 551,04
Autres participations		
26100000 TITRES NEMO	7 672,90	7 672,90
TOTAL	7 672,90	7 672,90
Autres immobilisations financières		
27500000 DEPOTS ET CAUTIONS VERSES	0.00	200 20
TOTAL	0,00	686,02
	0,00	686,02
Clients et comptes rattachés		
41110000 CLIENTS 41600000 CRÉANCES DOUTEUSES	196 925,24 3 144,12	204 484,35 3 144,12
TOTAL	200 069,36	207 628,47
	200 000,50	207 620,47
Prov. clients et comptes ratt.		
49100000 DEPRECIATION COMPTE CLIENT	-2 619,80	-2 620,10
TOTAL	-2 619,80	-2 620,10
Autres créances		
40971000 FOURNISSEURS D'EXPLOITATION DÉBITEURS 43780200 TICKET RESTAURANT	3 235,80	4 201,58
14410000 CICE	802,00 8 537,00	0,00 7 259,00
14562200 TVA SUR IMMOS 14566200 TVA DEDUCTIBLE	4 431,89	0,00
44587000 CREDIT DE TVA A REPORTER	43 987,98 27 544,00	70 344,76 0,00
14583000 TVA SUR FNP 14583100 TVA A REGULARISER	2 916,25 0,00	3 511,83
44870000 ETAT CFE DEGREVEMENT A RECEVOIR	0,00	46 013,06 6 916,00



Bilan actif (Détail)

SEMAGORA

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (Bilan)

Bilan Actif		31/12/2017	31/12/2016
871000 ETAT PRODUIT A RECEVOIR		2 154,00	11 134
	TOTAL	93 608,92	149 380
sponibilités .			
210000 CREDIT MUTUEL			
220000 "CHAIX		125 986,43 0,00	16 858
230000 CREDIT MUTUEL CPTE DEPOT 000000 CAISSE		21 191,76	890 0
COOCOO CAISSE		181,19	136
	TOTAL	147 359,38	17 884
arges constatées d'avance			
800000 CHARGES CONSTATEES D'AVAN		10 157,38	7 767
	TOTAL	10 157,38	7 767
	1		



Bilan passif (Détail)

SEMAGORA

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (Bilan)

Bilan Passif	31/12/2017	31/12/2016
Capital		
10101000 CAP SEMANIMATION	96 976.00	96 976,
TOTAL	96 976,00	96 976,
	30 37 0,00	36 976,
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
10420000 PRIME DE FUSION	2 637,83	2 637,
TOTAL	2 637,83	2 637,
Réserve légale		
10610000 RESERVES LEGALES	0.070 11	
	6 976,41	6 976,
TOTAL	6 976,41	6 976,
Réserves réglementées		
10620000 RESERVES INDISPONIBLES	286,47	286,4
TOTAL	286.47	286,
	200,47	286,4
Autres réserves		
10880000 RESERVES FACULTATIVES	119 400,08	119 400,6
TOTAL	119 400,08	119 400,
Report à nouveau		
11000000 REPORT A NOUVEAU	400 400 70	
	-132 103,72	-59 586,:
TOTAL	-132 103,72	-59 586,3
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit		
16410000 EMPRUNT CREDIT MUTUEL	5 504,69	16 991,9
16420000 EMPRUNT CREDIT MUTUEL (N°2)	7 036,06	0,0
TOTAL	12 540,75	16 991,9
Avances et acomptes reçus sur commandes		
41910000 AVANCES REÇUES SUR COMMANDES	1 223,40	A = 0.5
TOTAL		9 765,2
	1 223,40	9 765,2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40110000 FOURNISSEURS	189 723,14	125 564.0
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	47 756,84	50 527,7
TOTAL	237 479,98	176 091,8
Dettes fiscales et sociales		
12100000 PERSONNEL: REMUNERATIONS	4 507 00	
2820000 PROVISION POUR CONGES A PA	1 527,66 19 846,00	0,0 24 463.0
3100000 SECURITE SOCIALE 3730200 IGIRS	18 799,98	20 550,0
3730200 IGIRS 3750000 MUTUELLE	6 385,76	6 208,0
3780100 AGF	862,98	0,0
3780200 TICKET RESTAURANT	1 827,78 0,00	1 892,0
3860000 CHARGES SOCIALES A PAYER	18 016,00	17 580,8 0,0
3881000 PROVISIONS CH.SOCIALES /C.P.	8 335,00	10 274,0
4551000 TVA A DECAISSER	0,00	5 553,0
4570300 TVA COLLECTEE 4880000 ETAT - CHARGE A PAYER	39 538,94	35 834,5
	5 195,80	5 033,83
TOTAL	120 335,90	127 389,1

Page: 11 / 14



Compte de résultat (Détail)

SEMAGORA

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (Bilan)

Compte d	e résultat	31/12/2017	31/12/2016	%
Production vendue (services)				
70610000 LOCATIONS SALLES ET BU	JREAUX	203 275,94	281 766,33	-27.8
70610112 PRESTATION SPECTACLE		41 202,00	0,00	-27.8
70610190 FRAIS ORGANISATION LIVE		0,00	1 800,00	-10
70630100 LOCATION MATERIEL SON		150 316,86	114 659,70	31.
70630200 BRANCHEMENTS ELECTRI	QUES	7 772,00	10 075,00	-22.8
70630300 LOCATION MOBILIER		140 314,15	74 630,76	88.0
70630501 PRESTATIONS DE CONSEI		85 630,77	0,00	N
70630600 LOCATION DECORATION F 70630700 PRESTATIONS DIVERSES	LORALE	1 583,00	2 152,00	-26.4
70630800 PRESTATIONS DIVERSES		28 433,59	30 399,30	-6.4
70830810 PRESTATIONS MANUTENT	TONNAIRES	5 815,88	4 874,00	19.3
70830830 CHARGE DE SECURITE	TORRES	38 909,75 3 900,00	25 181,40	54.5
70630900 PRESTATIONS TECHNICIE	NS	61 125,66	2 996,00 24 171,50	30.1 152.8
70630920 REGISSEUR		28 435,88	7 500,00	279.1
70631000 VENTE PRODUITS CONSOI		263,00	310,00	-15.1
70631100 VENTE SERVICE NETTOYA		241,28	160,00	50.
70631200 VENTE SERVICE GARDIEN	NAGE	47 246,70	28 697,91	64.6
70631312 VENTE TRAITEURS 20%		9 783,98	19 001,10	-48.5
70631313 VENTE SCE TRAITEURS 10	%	43 532,25	22 049,00	97.4
70631600 VENTE FRAIS ADMINISTRA 70631700 LOCATION VEHICULE/MAN		390,00	0,00	N
70631700 LOCATION VEHICULE/MAN 70631710 FRAIS DE DEPLACEMENT	IFESTA	0,00	1 060,00	-10
70631810 VENTE BOISSONS		3 055,00	0,00	N
70631630 RETROCESSIONS TRAITEL	IRS	751,21 13 635.19	744,50	0.
70631840 VENTE BILLETERIE		6 780,00	6 480,97	110.3 403.7
70650100 VENTE SPECTACLES LIVE	ES	0,00	1 346,00 15 492,00	403.7 -10
70660100 DELEGATION SERVICE PUI	BLIC - DSP	497 724,76	361 220,00	37.7
	TOTAL	1 420 118,85	1 036 767,47	36.9
				00.0
Subventions d'exploitation				
74010000 AIDE A L EMBAUCHE		1 616,67	536,70	201.2
	TOTAL	1,616,67	536,70	201.2
Donalina amendi manazaha kumada da				
Reprise amort, prov. et transferts de ch	arges		- I	
79124000 RBT FAFIEC				
70404000 4373477407 5414447107		7 261,01	0,00	N:
79124200 AVANTAGE EN NATURE		7 261,01 2 487,00	0,00 0,00	
79124200 AVANTAGE EN NATURE	TOTAL			N: N:
	TOTAL	2 487,00	0,00	N:
Autres produits d'exploitation		2 487,00	0,00	N:
Autres produits d'expioitation 75800000 PROD DIVERS GESTION CO		2 487,00	0,00	N
Autres produits d'expiolitation 75800000 PROD DIVERS GESTION CO 75810000 COMPENSATION DSP	DURANTE	2 487,00 9 748,01	0,00	N
Autres produits d'exploitation 75800000 PROD DIVERS GESTION CO 75810000 COMPENSATION DSP	DURANTE	2 487,00 9 748,01 299,82	0,00 0,00 25,05	N N
Autres produits d'expiolitation 75800000 PROD DIVERS GESTION CO 75810000 COMPENSATION DSP	DURANTE	2 487,00 9 748,01 299,82 84 000,00	0,00 0,00 25,05 84 000,00	N N N -10
Autres produits d'exploitation 75800000 PROD DIVERS GESTION CO 75810000 COMPENSATION DSP 77258000 PRODUITS EXCEPT EXERC	DURANTE ICES ANTERIEURS	2 487,00 9 748,01 299,82 84 000,00 0,00	25,05 84 000,00 4 335,09	N N N -10
Autres produits d'exploitation 75800000 PROD DIVERS GESTION CO 75810000 COMPENSATION DSP 77258000 PRODUITS EXCEPT EXERC Autres achats et charges externes	DURANTE ICES ANTERIEURS	2 487,00 9 748,01 299,82 84 000,00 0,00 84 299,82	25,05 84 000,00 4 335,09 88 360,14	N N N -10
Autres produits d'expioitation 75800000 PROD DIVERS GESTION CO 75810000 COMPENSATION DSP 77258000 PRODUITS EXCEPT EXERC Autres achats et charges externes 80410000 PRESTATIONS INTERNET	DURANTE ICES ANTERIEURS TOTAL	2 487,00 9 748,01 299,82 84 000,00 0,00 84 299,82	25,05 84 000,00 4 335,09	N N -10
Autres produits d'exploitation 75800000 PROD DIVERS GESTION CO 75810000 COMPENSATION DSP 77258000 PRODUITS EXCEPT EXERC Autres achats et charges externes 80410000 PRESTATIONS INTERNET 104411000 BRANCHEMENTS ELECTRIC	DURANTE ICES ANTERIEURS TOTAL	2 487,00 9 748,01 299,82 84 000,00 0,00 84 299,82 1 885,00 2 760,00	25,05 84 000,00 4 335,09 88 360,14 1 740,00 5 234,80	N N -10 -4.
Autres produits d'exploitation 7580000 PROD DIVERS GESTION CO 75810000 COMPENSATION DSP 77258000 PRODUITS EXCEPT EXERC Autres achats et charges externes 80410000 PRESTATIONS INTERNET 80411000 PRESTATIONS TECHNIQUE	DURANTE ICES ANTERIEURS TOTAL	2 487,00 9 748,01 299,82 84 000,00 0,00 84 299,82 1 885,00 2 760,00 43 400,88	0,00 0,00 25,05 84 000,00 4 335,09 88 360,14 1 740,00 5 234,80 33 638,00	N N -10 -4. 8.3 -47.2 29.0
Autres produits d'exploitation 75800000 PROD DIVERS GESTION CO 75810000 COMPENSATION DSP 77258000 PRODUITS EXCEPT EXERC Autres achats et charges externes 70410000 PRESTATIONS INTERNET 70411000 BRANCHEMENTS ELECTRIC 70412000 PRESTATIONS TECHNIQUE 70420000 FRAIS RECEPTION MANIF	DURANTE ICES ANTERIEURS TOTAL QUES S	2 487,00 9 748,01 299,82 84 000,00 0,00 84 299,82 1 885,00 2 760,00 43 400,88 49 065,01	0,00 0,00 25,05 84 000,00 4 335,09 88 360,14 1 740,00 5 234,80 33 638,00 47 747,84	N N -10 -4. 8.3 -47.2 29.0 2.7
Autres produits d'exploitation 75800000 PROD DIVERS GESTION CO 75810000 COMPENSATION DSP 77258000 PRODUITS EXCEPT EXERC Autres achats et charges externes 80410000 PRESTATIONS INTERNET 80411000 BRANCHEMENTS ELECTRIC 80412000 PRESTATIONS TECHNIQUE 80420000 FRAIS RECEPTION MANIF 80420100 ACHATS PETITS FOURN MA	DURANTE ICES ANTERIEURS TOTAL QUES S	2 487,00 9 748,01 299,82 84 000,00 0,00 84 299,82 1 885,00 2 760,00 43 400,88 49 065,01 11 772,42	0,00 0,00 25,05 84 000,00 4 335,09 88 360,14 1 740,00 5 234,80 33 638,00 47 747,84 8 011,82	NN -10 -4. 8.3 -47.2 29.0 2.7/46.9
Autres produits d'exploitation 75800000 PROD DIVERS GESTION CO 75810000 COMPENSATION DSP 77258000 PRODUITS EXCEPT EXERC Autres achats et charges externes 80410000 PRESTATIONS INTERNET 80411000 BRANCHEMENTS ELECTRIC 80410000 PRESTATIONS TECHNIQUE 80420000 FRAIS RECEPTION MANIF 80420100 ACHATS PETITS FOURN MA 80420200 ACH MOQUETTE MANIF	DURANTE ICES ANTERIEURS TOTAL QUES S ANIF	2 487,00 9 748,01 299,82 84 000,00 0,00 84 299,82 1 885,00 2 760,00 43 400,88 49 065,01 11 772,42 360,50	0,00 0,00 25,05 84 000,00 4 335,09 88 360,14 1 740,00 5 234,80 33 638,00 47 747,84 8 011,82 1 608,18	N N -10 -4. 8.3 -47.2 29.0 2.7 46.9 -77.5
Autres produits d'exploitation 25800000 PROD DIVERS GESTION CO 25810000 COMPENSATION DSP 27258000 PRODUITS EXCEPT EXERC Autres achats et charges externes 2410000 PRESTATIONS INTERNET 2411000 PRESTATIONS TECHNIQUE 24110000 PRESTATIONS TECHNIQUE 241100000 PRESTATIONS TECHNIQUE 2411000000 ACHATS PETITS FOURN MAIF 241100000000000000000000000000000000000	DURANTE ICES ANTERIEURS TOTAL QUES S ANIF	2 487,00 9 748,01 299,82 84 000,00 0,00 84 299,82 1 885,00 2 760,00 43 400,88 49 065,01 11 772,42 360,50 35 635,23	25,05 84 000,00 4 335,09 88 360,14 1 740,00 5 234,80 33 638,00 47 747,84 8 011,82 1 608,18 0,00	N N -10 -4. 8.3 -47.2 29.0 2.7 46.9 -77.5 N:
Autres produits d'exploitation 25800000 PROD DIVERS GESTION CO 25810000 COMPENSATION DSP 27258000 PRODUITS EXCEPT EXERC Autres achats et charges externes 0410000 PRESTATIONS INTERNET 0411000 PRESTATIONS TECHNIQUE 0420000 FRAIS RECEPTION MANIF 0420100 ACHATS PETITS FOURN MA 0420200 ACH MOQUETTE MANIF 0420300 AUTRES MAT ET FOURN MA 0420500 LOCATION MAT MOB AGENE	DURANTE ICES ANTERIEURS TOTAL QUES S ANIF C MANIF	2 487,00 9 748,01 299,82 84 000,00 0,00 84 299,82 1 885,00 2 760,00 43 400,88 49 065,01 11 772,42 360,50 35 635,23 143 349,60	25,05 84 000,00 4 335,09 88 360,14 1 740,00 5 234,80 33 638,00 47 747,84 8 011,82 1 608,18 0,00 45 626,28	N -10 -4. 8.3 -47.2 29.0 2.7 46.9 -77.5 N; 214.1
Autres produits d'exploitation 75800000 PROD DIVERS GESTION CO 75810000 COMPENSATION DSP 77258000 PRODUITS EXCEPT EXERC Autres achats et charges externes 80410000 PRESTATIONS INTERNET 80411000 PRESTATIONS INTERNET 80411000 PRESTATIONS TECHNIQUE 80420000 FRAIS RECEPTION MANIF 80420100 ACHATS PETITS FOURN MA 80420200 ACH MOQUETTE MANIF 80420300 AUTRES MAT ET FOURN MA 80420500 LOCATION MAT MOB AGEN 80420600 LOC VEHICULES SUR MANII 80420700 LOCATION MAT TECH SONO	DURANTE ICES ANTERIEURS TOTAL DUES S ANIF C MANIF F	2 487,00 9 748,01 299,82 84 000,00 0,00 84 299,82 1 885,00 2 760,00 43 400,88 49 065,01 11 772,42 360,50 35 635,23	25,05 84 000,00 4 335,09 88 360,14 1 740,00 5 234,80 33 638,00 47 747,84 8 011,82 1 608,18 0,00 45 626,28 745,45	N N -10 -4. 8.3 -47.2 29.0 2.7 46.9 -77.5 N:214.1 205.7
Autres produits d'exploitation 75800000 PROD DIVERS GESTION CO 75810000 PRODUITS EXCEPT EXERC Autres achats et charges externes 80410000 PRESTATIONS INTERNET 80411000 PRESTATIONS INTERNET 80411000 PRESTATIONS TECHNIQUE 80412000 PRESTATIONS TECHNIQUE 80420000 FRAIS RECEPTION MANIF 80420100 ACHATS PETITS FOURN MA 80420200 ACH MOQUETTE MANIF 80420300 AUTRES MAT ET FOURN MA 80420500 LOCATION MAT MOB AGEN 80420600 LOCATION MAT TECH SONO 80420800 LOCATION DECO FLORALE	DURANTE ICES ANTERIEURS TOTAL QUES S ANIF C MANIF F D VIDEO MANIF	2 487,00 9 748,01 299,82 84 000,00 0,00 84 299,82 1 885,00 2 760,00 43 400,88 49 065,01 11 772,42 360,50 35 635,23 143 349,60 2 279,38	25,05 84 000,00 4 335,09 88 360,14 1 740,00 5 234,80 33 638,00 47 747,84 8 011,82 1 608,18 0,00 45 626,28 745,45 42 384,67	N -10 -4. 8.3 -47.2 29.0 2.7 46.9 -77.5 214.1 205.7 54.1:
Autres produits d'exploitation 75800000 PROD DIVERS GESTION CO 75810000 COMPENSATION DSP 77258000 PRODUITS EXCEPT EXERC Autres achats et charges externes 70410000 PRESTATIONS INTERNET 70411000 PRESTATIONS TECHNIQUE 70412000 PRESTATIONS TECHNIQUE 70420000 FRAIS RECEPTION MANIF 70420100 ACHATS PETITS FOURN MA 70420100 ACHATS PETITS FOURN MA 70420100 AUTRES MAT ET FOURN MA 70420500 LOCATION MAT MOB AGENIE 70420800 LOCATION MAT TECH SONG 70420800 LOCATION DECO FLORALE 70420800 LOCATION DECO FLORALE 70520000 SCES EXT DIVERS SUR MAI	DURANTE ICES ANTERIEURS TOTAL QUES S ANIF C MANIF F D VIDEO MANIF	2 487,00 9 748,01 299,82 84 000,00 0,00 84 299,82 1 885,00 2 760,00 43 400,88 49 065,01 11 772,42 360,50 35 635,23 143 349,60 2 279,38 65 328,04	0,00 25,05 84 000,00 4 335,09 88 360,14 1 740,00 5 234,80 33 638,00 47 747,84 8 011,82 1 608,18 0,00 45 626,28 745,45 42 384,67 715,14	N -10 -4. 8.3 -47.2 29.0 2.7 46.9 -77.5 N3 214.1 205.7 54.1: 591.4
Autres produits d'exploitation 75800000 PROD DIVERS GESTION CO 75810000 COMPENSATION DSP 77258000 PRODUITS EXCEPT EXERC Autres achats et charges externes 80410000 PRESTATIONS INTERNET 80411000 BRANCHEMENTS ELECTRIC 80412000 PRESTATIONS TECHNIQUE 80420000 FRAIS RECEPTION MANIF 80420100 ACHATS PETITS FOURN MA 80420200 ACHATS PETITS FOURN MA 80420300 AUTRES MAT ET FOURN MA 80420300 LOCATION MAT MOB AGENI 80420500 LOCATION MAT TECH SONO 80420800 LOCATION DECO FLORALE 80420900 SCES EXT DIVERS SUR MANIF 804201000 GARDIENNAGE SUR MANIF	DURANTE ICES ANTERIEURS TOTAL QUES S ANIF C MANIF F D VIDEO MANIF	2 487,00 9 748,01 299,82 84 000,00 0,00 84 299,82 1 885,00 2 760,00 43 400,88 49 065,01 11 772,42 360,50 35 635,23 143 349,60 2 279,38 65 328,04 4 944,74	25,05 84 000,00 4 335,09 88 360,14 1 740,00 5 234,80 33 638,00 47 747,84 8 011,82 1 608,18 0,00 45 626,28 745,45 42 384,67	NN -10 -4. 8.3 -47.2 29.0 2.7/46.9 -77.5 54.11 591.44 NS
Autres produits d'expioitation 75800000 PROD DIVERS GESTION CO 75810000 COMPENSATION DSP 77258000 PRODUITS EXCEPT EXERC Autres achats et charges externes 80410000 PRESTATIONS INTERNET 80411000 PRESTATIONS TECHNIQUE 80412000 PRESTATIONS TECHNIQUE 80420000 FRAIS RECEPTION MANIF 80420100 ACHATS PETITS FOURN MA 8042010 ACHATS PETITS FOURN MA 80420200 ACH MOQUETTE MANIF 80420300 AUTRES MAT ET FOURN MA 80420300 LOCATION MAT MOB AGENI 804204000 LOCATION MAT TECH SONG 80420700 LOCATION MAT TECH SONG 80420700 SCES EXT DIVERS SUR MANIF 80421000 GARDIENNAGE SUR MANIF 80421000 GARDIENNAGE SUR MANIF	DURANTE ICES ANTERIEURS TOTAL QUES S ANIF C MANIF F D VIDEO MANIF NIF	2 487,00 9 748,01 299,82 84 000,00 0,00 84 299,82 1 885,00 2 760,00 43 400,88 49 065,01 11 772,42 360,50 35 635,23 143 349,60 2 279,38 65 328,04 4 944,74 21 936,44	0,00 25,05 84 000,00 4 335,09 88 360,14 1 740,00 5 234,80 33 638,00 47 747,84 8 011,82 1 608,18 0,00 45 626,28 745,45 42 384,67 715,14 1 276,07	N: -10 -4. 8.3 -47.2 29.0 2.77.5 N: 214.1; 205.7 54.1; 591.44 N: 8.77
Autres produits d'exploitation 75800000 PROD DIVERS GESTION CO 75810000 COMPENSATION DSP 77258000 PRODUITS EXCEPT EXERC Autres achats et charges externes 80410000 PRESTATIONS INTERNET 80411000 PRESTATIONS TECHNIQUE 80420000 FRAIS RECEPTION MANIF 80420100 ACHATS PETITS FOURN MA 80420300 AUTRES MAT ET FOURN MA 80420300 AUTRES MAT ET FOURN MA 80420300 LOCATION MAT MOB AGENI 80420300 LOCATION MAT TECH SONC 80420800 LOCATION MAT TECH SONC 80420900 SCES EXT DIVERS SUR MANIF 80420100 GARDIENNAGE SUR MANIF 80420100 GARDIENNAGE SUR MANIF 80420100 GARDIENNAGE SUR MANIF 80420100 CHARGE DE SECURITE 80421000 PERSONNEL EXT SUR MANIF	DURANTE ICES ANTERIEURS TOTAL QUES S ANIF C MANIF F D VIDEO MANIF NIF	2 487,00 9 748,01 299,82 84 000,00 0,00 84 299,82 1 885,00 2 760,00 43 400,88 49 065,01 11 772,42 360,50 35 635,23 143 349,60 2 279,38 65 328,04 4 944,74 21 936,44 32 477,25	25,05 84 000,00 4 335,09 88 360,14 1 740,00 5 234,80 33 638,00 47 747,84 8 011,82 1 608,18 0,00 45 626,28 745,45 42 384,67 715,14 1 276,07 29 859,06	N10 -4. 8.3 -47.2 29.0 2.7/ 46.9 -77.5 N. 214.11 205.7' 54.13 591.44 N. 8.7' N.S
Autres produits d'expioitation 75800000 PROD DIVERS GESTION CO 75810000 COMPENSATION DSP 77258000 PRODUITS EXCEPT EXERC Autres achats et charges externes 80410000 PRESTATIONS INTERNET 80410000 PRESTATIONS TECHNIQUE 80412000 PRESTATIONS TECHNIQUE 80420000 FRAIS RECEPTION MANIF 80420100 ACHATS PETITS FOURN MA 80420200 ACH MOQUETTE MANIF 80420300 AUTRES MAT ET FOURN MA 80420300 LOCATION MAT MOB AGENI 804204000 LOCATION MAT TECH SONG 80420700 LOCATION MAT TECH SONG 80420700 LOCATION DECO FLORALE 80420900 SCES EXT DIVERS SUR MANIF 80421000 GARDIENNAGE SUR MANIF	DURANTE ICES ANTERIEURS TOTAL QUES S ANIF C MANIF F D VIDEO MANIF NIF	2 487,00 9 748,01 299,82 84 000,00 0,00 84 299,82 1 885,00 2 760,00 43 400,88 49 065,01 11 772,42 360,50 35 635,23 143 349,60 2 279,38 65 328,04 4 944,74 21 936,44 32 477,25 4 785,00	25,05 84 000,00 4 335,09 88 360,14 1 740,00 5 234,80 33 638,00 47 747,84 8 011,82 1 608,18 0,00 45 626,28 745,45 42 384,67 715,14 1 276,07 29 859,06 0,00	N



Compte de résultat (Détail)

SEMAGORA

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (Bilan)

	Compte de résultat		31/12/2017	31/12/2016	%
60421140	MANUTENTION SUR MANIF REFACTUREE		22 264,64	0,00	70 NS
	HONORAIRES SUR MANIF		750,00	0,00	NS NS
	PUBLICATIONS SUR MANIF		17 148,06	1 505,93	NS NS
	PRESTATIONS ARTISTIQUES		71 745,34	16 544,41	333.65
	CONSOMMABLE SUR MANIF		257,35	1 383,55	-81.4
	VOYAGES DEPLACEMENTS		5 235,16	148,21	NS
60421700	FRAIS POSTAUX SUR MANIF		0,00	2 310,89	-100
60610100	FOURNITURE EDF		25 644,98	32 260,30	-20.51
60610200	FOURNITURE EAU		1 687,02	2 022,32	-16.58
	FOURNITURE GAZ		17 087,54	16 505,37	3.53
	CARBURANT/ENTRETIEN/ASSUR		967,76	593,84	62.97
	FOURN.D'ENTRETIEN & EQUIP.		7 457,59	3 306,23	125.56
	FOURNITURES ADMINISTRATRIVES		2 707,99	3 358,85	-19.38
	ACHAT TECHNIQUE SON VIDEO		164,14	1 796,30	-90.86
	AUTRES MATERIELS ET FOURNIT		7 857,43	8 165,65	-3.77
	CONVENTION MAD		58 417,38	56 468,50	3.45
	CDT BAIL VIDEO PROJECTEUR		8 531,88	4 742,37	79.91
	LOCATIONS MATERIEL DIVERS		22 187,46	28 338,48	-21.71
	LOCATIONS MOBILIERS - AGENC		0,00	756,00	-100
	LOCATIONS VEHICULES		3 988,03	2 405,45	65.79
	ENTRETIEN & REPARATION LOC		42 036,34	65 564,57	-35.89
	MAINTENANCE		24 304,09	23 644,87	2.79
	ENTRETIEN ET REPARATION VEHICULE MAINTENANCE MATERIEL		1 311,68	49,17	NS
	MAINTENANCE LOGICIEL		0,00	751,21	-100
			5 755,50	3 780,42	52.24
	INTERVENTION MAINTENANCE IN ASSURANCES MULTIRISQUES		1 237,50	990,00	25
	ASSURANCE JURIDIQUE		9 961,53	11 307,20	-11.9
	ASSURANCES TRANSPORT		1 001,32	977,89	2.4
	ASSURANCE RC		492,93	299,57	64.55
	DOCUMENTATION GENERALE		946,99	705,54	34.22
	SERVICES EXTERIEURS DIVERS		798,00	772,23	3.34
	PERSONNEL GARDIENNAGE		340,00 932,96	0,00	NS
	PERSONNEL EXT		0,00	1 095,08 55 943,16	-14.8
	HONORAIRES DIVERS	l l	23 669,88	25 915,13	-100 -8.66
	ANNONCES & INSERTIONS		13 300,94	17 624,65	-24.53
	CADEAUX FLEURS		3 934,63	4 285,27	-8.18
62340100	DONS		50,00	100,00	-50
62350000	PROSPECTION COMMERCIALE		4 030,00	2 345,00	71.86
62350100	PUBLICITE COMMERCIALE		6 593,68	3 125,00	111
62370000	PUBLICATIONS		3 465,14	3 401,48	1.87
62370100	PUBLICATIONS SUR MANIFASTATION		140,00	0,00	NS
62500000	CONSOMMABLE		3 156,23	2 551,01	23.72
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS		1 054,23	1 605,50	-34.34
62570000	RECEPTIONS		1 315,07	1 470,26	-10.56
62610000	FRAIS AFFRANCHISSEMENTS		1 751,55	1 726,33	1.46
62620000	PTT - TELEPHONE		12 097,67	15 033,37	-19.53
62700000	FRAIS DE BANQUE		3 369,76	4 920,28	-31.51
62810000	COTISATIONS		4 380,83	470,83	830.45
		TOTAL	896 271,68	657 825,26	36.25
		TOTAL	030 27 1,00	037 023,20	36.25
impôts, tax	es et versements assimilés				
83100000	TAXE D'APPRENTISSAGE				
63130000			2 450,40	2 422,00	1.17
	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE		2 072,53	2 261,02	-8.34
63350000	FORMATION AUTRES ORGANISM		580,57	2 490,60	-76.69
63511000			71,00	66,00	7.58
63511100			19 500,00	14 730,00	32.38
63540000	DROITS D'ENREGIS.& TIMBRES		261,00	524,00	-50.19
63780000	DROITS D'AUTEURS - SACEM		82,43	40,30	104.54
	TAXE VEHICULE SOCIETE		6 543,47	2 484,79	163.34
	TALL VERIOUSE GOOIETE		353,00	210,00	68.1
03781000		TOTAL	31 914,40	25 228,71	26.5
03781000		TOTAL			
	traitements	IOTAL			
Salaires et	traitements	TOTAL			
Salaires et 1	SALAIRES APPOINTEMENTS	TOTAL	356 913,49	356 208,18	
Salaires et : 84110000 84110100		TOTAL	356 913,49 0,00 -4 165,27	356 208,18 700,00 5 297,00	0.2 -100 -178.63



Compte de résultat (Détail)

SEMAGORA

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2017	31/12/2016	%
64130000 PRIMES	496,90	0,00	70
64140000 TICKETS DE RESTAURANT 64140100 AVANTAGE EN NATURE	6 626,94	12 182,17	-45
	2 487,00	0,00	١
TO [*]	TAL 362 359,06	374 387,35	-3.
Charges sociales			
64510000 COTISATIONS URSSAF	108 228,78	82 587,68	31.0
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES 64530200 COTISATIONS IGIRS	1 725,96	3 357,04	-48.
64530300 COTISATIONS IGIRS	28 887,36 0,00	15 920,62	81.
84540000 COTISATIONS AUX ASSEDIC	0,00	12 480,90 15 138,84	-1 -1
64580000 COTISATIONS AGF	6 078,43	7 706,10	-21.
64580100 CHARGES SOCIALES SUR CP	-1 939,00	691,00	-380.
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL 64910000 CICE	1 210,00 -8 537,00	963,00 -7 259,00	25.
TOT		131 586,18	17.
	100 004,00	131 300,10	<u>J</u> .
Dot. amort. sur immobilisations			
88111000 DOT IMMOS INCORPORELLES 88112000 DOT IMMOS CORPORELLES	440,00	440,00	
TOT	9 184,27	9 016,29	1.
	TAL 9 624,27	9 456,29	1.
Dot. prov. sur actif circulant			
88174000 DOTATIONS CREANCES CLIENTS	0,00	2 620,10	-1
TOT	AL 0,00	2 620,10	_ 4
Autres charges d'exploitation			
35100000 REDEVANCE AGGLO	2 121,33	0,00	
35800000 FRAIS DIVERS GESTION	24,17	8,51	184.
37258000 CHARGES EXCEPT EXERCICES ANTERIEURS	37 727,40	5 691,98	562.
ТОТ	AL 39 872,90	5 700,49	599.
Autres intérêts et produits assimilés			
76470000 DIVIDENDES NEMO	0,00	1 267,50	-1
тот		1 267,50	-1
makerakan ad abanyuan asadus Ne		1 207,500	•
ntérêts et charges assimilées			
36110000 INTERETS DES EMPRUNTS	198,82	69,24	187.
тот	AL 198,82	69,24	187.
Produits exceptionnels op. gestion			
7100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	9 481,31	-1
тот	AL 0,00	9 481,31	-1
Charges exceptionnelles op. gestion			
17100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 101 05	0.050.00	
TOT.	19 101,05	2 056,89	828.
101.	AL 19 101,05	2 056,89	828.

Page: 14 / 14



KPMG Entreprises Bureau de Marseille 480 avenue du Prado CS 90303 13269 MARSEILLE CEDEX 08 France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60 Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 55

Site internet : www.kpmg.fr

SA SEMAGORA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 Montants exprimés en EUR



SA SEMAGORA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 Montants exprimés en EUR KPMG Entreprises

Table des matières

1	Faits majeurs	1
1.1	Evènements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
2	Informations relatives au bilan	2
2.1	Actif	2 2 2 2 2 3 3 4
2.1.1	Tableau des immobilisations	2
2.1.2	Tableau des amortissements	2
2.1.3	Immobilisations incorporelles	2
2.1.4	Immobilisations corporelles	3
2.1.5	Immobilisations financières	3
2.1.6	Créances	4
2.1.7	Comptes de régularisation	4
2.2	Passif	5
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	4 5 5 5 5
2.2.2	Capital	5
2.2.3	Autres dettes	5
3	Informations rolativos ou compte do récultat	-
3.1	Informations relatives au compte de résultat	7
3.2	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité Résultat financier	7 7
3.3		7
3.3	Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	/
4	Autres informations	8
4.1	Engagements et opérations non inscrites au bilan	8
4.1.1	Engagements financiers donnés et reçus	8
4.2	Autres informations diverses	9
4.2.1	Effectif moyen	9

^{© 2018} KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].



SA SEMAGORA
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017
Montants exprimés en EUR
KPMG Entreprises

1 Faits majeurs

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Aucun fait significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



SA SEMAGORA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 Montants exprimés en EUR KPMG Entreprises

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau 2054, voir Annexe 1.

2.1.2 Tableau des amortissements

Tableau 2055, voir Annexe 2.

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans



SA SEMAGORA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 Montants exprimés en EUR KPMG Entreprises

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Installations techniques	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

2.1.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont exclusivement composées des titres de participation du cinéma Nemo.



SA SEMAGORA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 Montants exprimés en EUR KPMG Entreprises

2.1.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.6.1 Classement par échéance

Tableau 2057, voir Annexe 3.

2.1.6.2 Produits à recevoir

		Montant
Autres créances		2 154
	Total	2 154

2.1.7 Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 10 157 € et ne concernent que des charges d'exploitation.



SA SEMAGORA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 Montants exprimés en EUR KPMG Entreprises

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	96 976			96 976
Primes de fusion	2 637			2 637
Réserves légales	6 976			6 976
Réserves indisponibles	286			286
Réserves facultatives	119 400			119 400
Report à nouveau créditeur	(59 586)		72 517	(132 103)
Résultat N-1	(72 517)	72 517		0
Résultat N		20 786		20 786
Total	94 173	93 303	72 517	114 958

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Aucun mouvement au cours de l'exercice.

Le capital social est composé de 638 actions de 152 euros de valeur nominale.

2.2.3 Autres dettes

2.2.3.1 Classement par échéance

Tableau 2057, voir Annexe 3.



SA SEMAGORA
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017
Montants exprimés en EUR
KPMG Entreprises

2.2.3.2 Charges à payer

Charges à payer		Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		47 757
Dettes fiscales et sociales		51 393
	Total	99 150



SA SEMAGORA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 Montants exprimés en EUR KPMG Entreprises

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

Secteur d'activité		Montant	
Prestations de service France		1 420 11	
	Total	1 420 118	

3.2 Résultat financier

Le résultat financier est une perte de 198 € et, se compose des intérêts des emprunts.

3.3 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi), comptabilisé dans les comptes à la clôture de l'exercice, s'élève à 8 537 €.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être utilisé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité et relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice 2017.

En 2017, le CICE a permis de participer au financement du besoin en fonds de roulement.



SA SEMAGORA
Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017
Montants exprimés en EUR

KPMG Entreprises

4 Autres informations

4.1 Engagements et opérations non inscrites au bilan

4.1.1 Engagements financiers donnés et reçus

4.1.1.1 Engagements pris en matière de retraite

Les engagements pris en matière de retraite ne sont pas comptabilisés et considérés comme non significatifs.

4.1.1.2 Crédit-bail

	Installations matériels outillages
Valeur d'origine	25 894
Redevances payées :	
Cumuls exercices antérieurs	4 742
Exercices	8 531
Total	13 273
Redevances restant à payer	
A 1 an au plus	8 531
A plus d'1 an et 5 ans au plus	4 977
A plus de 5 ans	
Total	13 509
Valeur résiduelle :	
A 1 an au plus	
A plus d'1 an et 5 ans au plus	259
A plus de 5 ans	
Total	
Montant pris en charge dans l'exercice	8 531



SA SEMAGORA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017 Montants exprimés en EUR KPMG Entreprises

4.2 Autres informations diverses

4.2.1 Effectif moyen

L'effectif moyen s'élève à 9 salariés.

Mireille VIALLE

Expert-Comptable diplômée COMMISSAIRE AUX COMPTES Près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Tel.: 04 91 36 43 59

Mail: mireille.vialle@orange.fr

« SEMAGORA »

Société anonyme d'économie mixte

Centre des congrès AGORA Zone industrielle des Paluds

13400 AUBAGNE

N°SIREN: 380 473 108 00021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

23, Cours Pierre Puget 13006 Marseille N°SIRET: 388 801 045 00013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société SEMAGORA

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, J'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SEMAGORA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires

relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que cellesci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille le 19/05/2018

Mireille VIALLE Commissaire aux comptes

COMMISSAIRE AUX COMPTES
23, cours Pierre PUGET 13008 MARSEILLE
8iret: 388 801 845 88018

Mireille VIALLE

Expert-Comptable diplômée COMMISSAIRE AUX COMPTES Près la Cour d'Appel d'Aix en Provence

Tel.: 04 91 36 43 59

Mail: mireille.vialle@orange.fr

« SEMAGORA »

Société anonyme d'économie mixte

Centre des congrès AGORA Zone industrielle des Paluds

13400 AUBAGNE

N°SIREN: 380 473 108 00021

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2016

23, Cours Pierre Puget 13006 Marseille N°SIRET: 388 801 045 00013

Membre d'une Association agrée Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Sur les conventions réglementées Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames. Messieurs les actionnaires.

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisés ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il m'appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, j'ai été avisée que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Personnes concernées : Le conseil de territoire du pays d'Aubagne et de l'Etoile, Administrateur de votre

société La SEMAGORA.

Nature et Objet : Convention de mise à disposition de Madame MARTINEZ, employée par le

conseil de territoire du pays d'Aubagne et de l'Etoile, auprès de la SA

SEMAGORA pour exercer les fonctions de Directrice.

Modalités : Le coût de la mise à disposition pour l'exercice est de 54 669 €, il est enregistré

dans le compte « 611200 ».

W Z tol

Fait à MARSEILLE, le 31/05/2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION - SEMAGORA - DU MARDI 15 MAI 2018

L'An Deux Mille dix-huit Le 15 mai à 14h30 Salle CESAR du Centre des Congrès Agora – ZI Les Paluds – 134CC AUBAGNE,

le Conseil d'Administration de la Société SEMAGORA, au capital de 96 976 €, immatriculée au Registre du Commerce de Marseille sous le numéro 91 B70, s'est réuni sur convocation de sa Présidente, adressée à chacun des Administrateurs.

SONT PRESENTS ET ONT SIGNE LE REGISTRE DE PRESENCE

Madame Sylvia BARTHELEMY, Représentant la Métropole Aix Marseille Provence Madame Danièle GARCIA, Représentant la Métropole Aix Marseille Provence Madame Dominique FLEURY VLASTO, Représentant la Métropole Aix Marseille Provence Monsieur Alain ROUSSET, Représentant la Métropole Aix Marseille Provence Madame Nathalie FOSSATI, Représentant la CCIMP Monsieur Antoine SEGURET, Représentant la société SUD CARS

ONT DONNE POUVOIR:

Monsieur Gérard GAZAY, Représentant le Conseil Départemental

ASSISTENT EN OUTRE A LA SEANCE :

Mme Martine MARTINEZ, Directrice Générale Mme Joëlle BOUCHARD, Cabinet KPMG, Expert-Comptable Mme VIALLE, Commissaire aux comptes Monsieur Alain GREGOIRE, Vice-Président du conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Conformément à l'Article 100 de la Loi du 24 juillet 1966, la moitié des membres sont présents ou représentés, y compris la moitié des membres représentant la Collectivité territoriale. Le conseil peut valablement délibérer.

Madame Martine MARTINEZ est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 mai 2017
- 2) Rapport d'activité du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 Décembre 2017
- 3) Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017
- 4) Examen de la convention entre Le Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'étoile et la Semagora
- 5) Renouvellement des administrateurs dont le mandat arrive à échéance
- 6) Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire
- 7) Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 mai 2017

Délibération n° 1

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 mai 2017

2. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Le rapport d'activité est présenté par la Directrice Générale

- ⇒ 2017 reste dans la continuité de 2016, une année dynamique et dynamisante.
- L'évolution de clientèle perdure ainsi que les contenus des manifestations.
- D'un point de vue de la stratégie commerciale fixée par la Direction du Centre de congrès Agora, il va s'agir de maintenir et fidéliser les nouveautés.
- Le tissage du réseau permet dorénavant aux entreprises de la Zone Industrielle des Paluds de venir et revenir en voisins. Participation active aux différentes rencontres de l'UPE 13, CGPME 13, initiatives du Service Economie, Emploi, Formation du Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Rappel des orientations

- ✓ Equilibre financier : augmentation du chiffre d'Affaires et stabilisation du résultat financier
- ✓ Revalorisation du Centre de Congrès Agora pour une utilisation optimisée par les entreprises du territoire
- ✓ Diversification de l'activité : ouverture à la programmation artistique

L'année 2017 en chiffres

Le centre de congrès a été exploité 280 jours sur les 365 jours de l'année

Au total <u>2 285</u> initiatives ont été accueillies dans les locaux du centre de congrès rassemblant <u>88 575</u> personnes.

Soit, une moyenne de 8 initiatives par jour (weekends et jours fériés comprises)

Une grande part de ce résultat concerne le public accueilli dans le cadre des activités proposées par le service métropolitain de l'Université du temps libre hébergé à temps complet au sein du centre de congrès : 38 652 étudiants ont été reçus en 2017 lors des 1908 cours/ateliers et conférences proposés par ce service.

Nous notons donc **377** initiatives organisées (aux côtés des ateliers et cours de l'université du temps libre) ayant rassemblé **49.923** personnes.

Rappel sur l'Université du Temps Libre :

Le dispositif Université du Temps Libre du Pays d'Aubagne et de l'Etoile est hébergé au sein du Centre de Congrès Agora. Il est composé d'un service de trois personnes qui utilisent en permanence 1 bureau administratif et 1 salle (la salle « interprète ») du centre de congrès.

Plus de **850** adhérents à ce dispositif se répartissent dans les salles du centre de congrès du lundi au vendredi pour suivre des ateliers, cours et conférences pour une moyenne de 12 cours quotidiens.

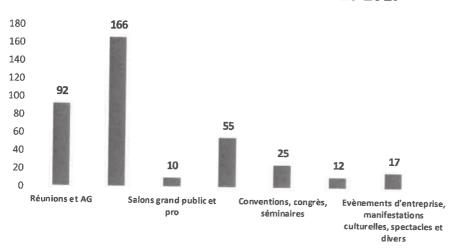
Ce dispositif connaît une évolution très importante et l'organisation du planning d'occupation des salles du centre de congrès Agora doit se caler à cette croissance du nombre d'adhérents.

l'amphithéâtre est utilisé tous les lundis et tous les jeurles pour l'accueil des conférences de l'université du temps libre.

L'organisation logistique et technique des ateliers de l'Université du Temps Libre est gérée par le personnel de la SEMAGORA.

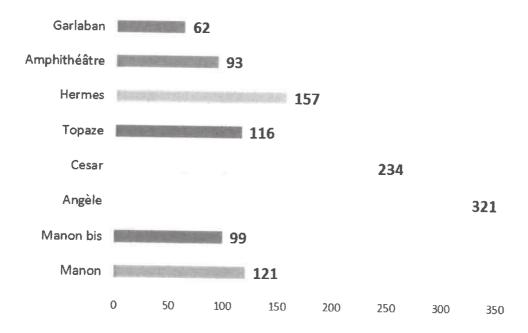
Les activités accueillies en 2017

TYPOLOGIE DES 377 ACTIVITES 2017



Utilisation des salles du centre de congrès

UTILISATION DES SALLES EN 2017



Evolution de la clientèle

80 clients ont fréquenté le centre de congrès sur l'année 2017.

Tous les clients présents en 2016 sont revenus en 2017 pour utiliser les salles du centre de congrès à l'occasion de leur session de formation, leurs réunions, convention, séminaires, spectacles, totalisant un chiffre d'affaires de : 401 000 euros HT

26 nouveaux clients ont été enregistrés sur l'année 2017 représentant un chiffre d'affaires supplémentaires de **97.600 euros HT**

L'activité au fil des mois....

Dès janvier 2017, SADE organise sa convention comme tous les 2 ans.

Depuis 2016, l'objectif commercial est d'organiser une convention par mois grâce au couplage Amphithéâtre Marcel Pagnol et Espace Garlaban.



Pour la première fois, nous recevons à Agora, **Divinisens**, salon grand public sur le thème de l'Esotérisme. Un studio de radio s'installe dans l'Espace Garlaban et retransmet en direct depuis Agora. Plus de 750 personnes déambulent dès le vendredi après-midi, jour où il est très compliqué d'avoir une affluence sur la Zone Industrielle. Pari gagné, les <u>organisateurs annoncent l'édition 2018!</u>

Pour la première fois également, nous recevons un séminaire de l'Académie Aix-Marseille. Tous les profs du Rectorat apprennent le solfège dans l'Amphithéâtre Marcel Pagnol afin de travailler tous sur le même rythme, plus c'est original, plus le régisseur du Centre de Congrès à plaisir à inventer de nouveaux concepts.

Janvier se termine avec une seconde **convention** celle de **EDF** et un second salon puisque nous accueillons la bourse à la carte postale des **Cartophiles** Aubagnais.

Le temps des vacances scolaires arrivent avec le temps d'une prospection accrue, emailings qualifiés, promotions pour accentuer le taux de remplissage des mois de Février et Mars.

Février annonce les vacances mais pas seulement, nous assistons dans Garlaban à la fusion du groupe **Soluscope** avec **Le Groupe Laboratoire Anios**, les équipes de Levallois, Lyon et Aubagne rencontrent par visioconférence leurs nouveaux collègues, superbe ambiance!

ECF forme ses nouveaux conducteurs de chantier, Thalès, Eiffage, Cabesto, et Solimut forment aussi leurs futurs salariées.

Juste avant le Printemps, le Lions club fait salon à Agora avec sa $20^{\rm ème}$ édition du salon de la gastronomie et ses \pm <u>de 7000 visiteurs.</u>

Renault s'installe dans notre amphithéâtre pour une réunier. de direction.

Showroom de chaussures, formation de la **Carsat**, **ECF** forme à la manipulation d'engins, **Drône 13** organise sa formation pratique dans l'espace Garlaban, et un concours de la Police Nationale s'installe à Agora.

Le Rectorat organise en avril un second séminaire. Et un nouveau salon (celui des chiots) est accueilli au mois de mai.



Avec le mois de juin un concert superbe est organisé dans l'amphithéâtre. Trois grands musiciens se rencontrent (André Manoukian, Levon Minassian, Juan Carmona) pour le plaisir des 520 spectateurs qui ont retenu leur place.

Juin est un temps très « danse » puisque les weekends sont réservés aux galas, mais pas seulement, les semaines sont consistantes aussi puisque les formations doivent être bouclées avant septembre, les assemblées générales, conventions, concours, conseils d'administration se succèdent.

L'équipe technique n'est pas en reste puisque le même jour, elle doit mettre en son et en lumière la convention de 400 participants de **Vinci** dans l'Espace Garlaban et 180 salariés de **EDF Hydro** dans l'amphithéâtre.

Nous recevons la journée de convention de l'association « les Pédiatres du Garlaban », 500 médecins ou futurs médecins se forment ce jour-là à Agora.

Voilà l'été: les sessions du code de la route se poursuivent jusqu'au 09 août puis après une petite pause pour le centre de congrès, tout redémarre le 25 août avec une nouvelle session de code de la sté SGS.

Vive la rentrée ! Un nouveau client mais aussi nouveau voisin et nouveau laboratoire (HTS Bio) vient se réunir chez nous.

L'université du temps libre

fait sa rentrée et près de 600 adhérents viennent découvrir le programme des activités et remplir leur emploi du temps.

S'en suit **TUPPERWARE** pour son jubilé annuel, puis de nouveau on danse night&day avec le Festival **Bachatart**.

Nous accordons cette année une attention particulière à la sécurité des biens et des personnes, renfort d'agents à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.



Comme toutes les périodes de rentrée, les reunions se tiennent a Agora et c'est tant mieux puisque nous allons retrouver nos plus fidèles clients lors **des Journées de l'entreprise**, un vivier commercial à exploiter!

Octobre, Novembre, Décembre sont 5 mois très chargés puisque tous les week-ends accueillent une initiative différente, concours félin, salon des créateurs, colloque Surdouescence, convention chambre des Métiers, ARPE.

Puis les arbres de Noel avec un nouveau cette année : la Sté Ricard.

Enfin, le 21 décembre le concert de noël du conseil de territoire vient clôturer cette année dynamique pour le grand plaisir des 500 auditeurs et spectateurs réunis.

Diversification de l'activité

Dans le cadre du contrat de DSP, la collectivité confie à la SEMAGORA des prestations de conception évènementielle et de coordination technique de différents évènements :

- Le lancement du festival de Randonnées en avril 2017
- Les Musicales de la Font de Mai en juillet 2017
- Le repas « espagnol » de l'évènement Argilla en août 2017
- L'exposition de la Santonnière Lise Berger en octobre 2017
- Le marché à la Céramique et aux santons au mois de décembre 2017

Le chiffre d'affaires 2017

Rappel des perspectives annoncées lors de l'assemblée générale de juin 2016

- Nous avions déjà enregistré en signatures devis et contrats un CA de : 1.040.0000 euros.
- Les devis restant en attente de réponse (sur des affaires importantes de type Convention, Salon ou Séminaire) mais avec une option de date représentaient : 100.0000 euros
- Le rattrapage des révisions annuelles du contrat de DSP (non opéré sur deux années précédentes) et l'approbation de l'avenant n°1 à ce contrat devait cependant amener un CA supplémentaire de 80.000 euros
- → Soit une prévision de 1.220.000 de CA 2017.

Au 31/12/2017 le Chiffre d'affaires atteint 1.420.119 euros Nous enregistrons donc une évolution de 37% de notre chiffre d'affaires

Prévisionnel 2018

Le Chiffre d'affaires réalisé au 30 avril 2018 auquel se rajoute les affaires signées à venir sur le deuxième semestre est de 1.075.000 euros.

Les devis en attente de signature totalisent 50.000 euros.

Délibération n° 2

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité approuve le rapport d'activité du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 Décembre 2017 et le présentera tel quel à l'approbation de l'Assemblée Générale.

3. Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 Décempre 2017

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice 2017, nous avons constaté une augmentation de l'activité de + 37 %, soit + 383 351 euros de prestations par rapport à 2016. L'activité a été réalisée uniquement dans le cadre de la DSP du Centre des Congrès Agora.

Le chiffre d'affaires atteint 1 420 118 euros au 31 décembre 2017. En effet, au cours de l'année, la Semagora a demandé l'application de la clause d'indexation prévue au contrat de DSP pour l'année 2016 et 2017 et la revalorisation de la participation de la collectivité à hauteur du nombre de journées d'utilisation des salles. Les tarifs ont été revalorisés pour les exercices 2016 et 2017. Ces derniers sont désormais davantage en cohérence avec le prix de revient des prestations. De plus, la société continue sa politique de maîtrise de ses coûts de fonctionnement.

Semagora termine l'exercice 2017 avec un résultat bénéficiaire de 20 786 euros, contre – 72 517 euros au 31 décembre 2016 malgré un certain nombre d'éléments exceptionnels.

PERSPECTIVES D'AVENIR

En ce début d'année, le planning de réservation se remplit correctement.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLUENTS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture du dernier exercice clos, le solde des dettes et créances à l'égard des fournisseurs et clients se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Article D.441 !.1°: Factures reques non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.2°: Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice de terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Tol (1 jou
(A) Tranches de rei	tard de pai	ement										piu
Nombre de factures concernées	76		R. I	168	13 T		56		W. C.		Est.	
Montant total des factures concernées Ettc	189 723	12 401	170 017	7 305			196 925	21 867	26 025	21 538	127 495	
ourcentage du nontant total des ichats * de exercice									U			
ourcentage du hiffre d'affaires * le l'exercice				HATE.				14				
B) Factures exdues	du (A) rela	ıtives à des de	ttes et créanc	es litigieuses	ou non compt:	abilisées						
ombre de factures xclues												
fontant total des actures exclues *												

Semagora détient une participation dans la société exploitant le Cinéma Nemo (Aubagne). Cette société n'a pas procédé à une distribution de dividende en 2017.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 420 118 euros contre 1 036 767 euros pour l'exercice précédent, ce qui représente une variation de + 37 % entre les deux exercices, soit + 383 351 euros de prestations. Une partie de cette augmentation provient de l'application de la clause d'indexation prévue au contrat de DSP pour l'année 2016 et 2017 et la revalorisation de la participation de la collectivité à hauteur du nombre de journées d'utilisation des salles. Les produits concernant la compensation forfaitaire attribuée par la collectivité atteint 497 725 € en 2017 contre 361 220 € en 2016 (+ 136 504). Parmi notre clientèle, nous continuons de constater une augmentation des manifestations privées.

Les « autres produits d'exploitation » s'élèvent à 84 299 euros contre 88 360 euros en 2016.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1515 783 euros contre 1125 664 euros, soit une augmentation de 390 119 euros. Elle s'explique par des produits exceptionnels en 2017 composés d'une subvention d'exploitation pour 1 616 euros et des transferts de charges (remboursement formation et avantage en nature) pour 9 748 euros.

Les « autres achats et charges externes » s'élèvent à 896 272 euros contre 657 825 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation des charges de 238 447 euros (+ 36 %). Cela s'explique notamment par la hausse de l'activité sur l'année.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 31 914 euros contre 25 228 euros pour l'exercice précédent. Cette augmentation provient principalement de la hausse de CFE pour 4 770 € (dégrèvement autorisé moins important du fait de l'amélioration de la valeur ajoutée).

Le montant des traitements et salaires s'élève à 362 359 euros contre 374 387 euros pour l'exercice précédent. Le montant des salaires bruts est stable entre les 2 exercices, la variation s'explique par la provision pour congés payés plus faible au 31 décembre 2017. En effet, les salariés ont pris plus régulièrement leurs congés sur l'exercice.

Le montant des charges sociales s'élève à 135 654 euros contre 131 586 euros pour l'exercice précédent, dont 8 537 euros de crédit d'impôt CICE (taux de 7 % en 2017 contre 6 % en 2016). Suite à un réajustement de la réduction Fillon, les cotisations URSSAF ont augmenté entre 2016 et 2015 de 25 641 €. L'effectif au 31 12 2017 est de 9 salariés.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 9 624 euros, et se compose essentiellement des dotations aux amortissements (9 456 € en 2016).

Le montant des « autres charges » s'élève à 39 873 euros et concerne essentiellement des charges sur exercices antérieures.

Les charges d'exploitation de l'exercice s'élèvent au total à 1 475 696 euros contre 1 206 804 euros, soit une augmentation de + 268 892 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à + 40 086 euros contre - 81 140 euros en 2016

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône du 14 déc 2018 - Rapport n° 53 uant au résultat courant avant împôt, tenant compte du résultat financier déficitaire de - 198 euros,

il s'établit à + 39 887 euros contre - 79 941 euros pout l'exercice précédent. Le résultat financier comprend essentiellement les intérêts financiers liés à l'emprunt souscrit pour financer les investissements.

Après prise en compte du résultat exceptionnel déficitaire de - 19 101 euros (dont 18 016 € de contrôle URSSAF), le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se solde par un bénéfice de + 20 786 euros contre une perte de - 72 517 euros au 51 décembre 2016.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élève à 486 539 euros contre 424 411 euros au 31 décembre 2016, soit une variation de 62 128 euros.

Les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 3 905 euros sur l'exercice.

Le poste Clients reste stable et important entre 2016 et 2017 et s'élève à 196 925 € dont 154 977 € concernant la Métropole (78% du solde clients).

Proposition d'affectation du résultat

Origine

Bénéfice de l'exercice

20 786 euros

Affectation

Report à nouveau

20 786 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 114 959 euros. La Sémagora n'a procédé à aucune distribution de dividende sur les 4 exercices précédents.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Délibération n° 3

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité arrête les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, donne son accord sur l'affectation du résultat et présentera lesdits comptes à l'approbation de l'Assemblée Générale.

4. Examen de la convention entre Le Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'étoile et la Semagora

La commissaire aux comptes précise qu'une convention existant entre le conseil de territoire du pays d'aubagne et de l'étoile la SEMAGORA doit être soumise à l'approbation des membres du conseil d'Administration. La procédure des conventions réglementées s'applique à la convention de mise à disposition de Madame Martine MARTINEZ par le conseil de territoire du pays d'aubagne et de l'étoile auprès de la SA SEMAGORA pour exercer les fonctions de Directrice à compter du 1er juillet 2017 pour une durée de trois ans renouvelée.

Délibération n° 4

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve cette convention de mise à disposition entre la Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et la SEMAGORA

5. Renouvellement des administrateurs dont le mandat arrive à échéance

Les deux mandats arrivant aux termes de la durée maximale de 6 ans ont été renouvelés en 2017. La nomination des représentants a été effective durant l'année 2017 :

Pour la société SUD CARS : Monsieur Antoine SEGURET

Pour la CCIMP: Madame Nathalie FOSSATI

6. Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

Il est proposé au Conseil d'Administration de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 5 juin à 14h30 avec l'ordre du jour :

- 1. Présentation et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 Décembre 2017,
- 2. Présentation et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017,
- 3. Présentation des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes,
- 4. Quitus aux Administrateurs,
- 5. Affectation du résultat,
- 6. Questions diverses

Délibération n° 5

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité donne son accord sur la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire pour le 5 juin à 14h30.

La séance est levée à 16h

La secrétaire

La Présidente

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU MARDI 5 JUIN 2018 PROCES VERBAL SEMAGORA



L'an Deux Mille dix-huit , le 5 cinq juin à 14h30, Au Centre des Congrès AGORA

Les actionnaires de la Société Anonyme d'Economie Mixte SEMAGORA se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation adressée conformément aux statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chacun des souscripteurs présents, agissant soit en son nom personnel soit comme mandataire.

SONT PRESENTS

CAPITAL PUBLIC

Madame Sylvia BARTHELEMY, représentant la Métropole Aix Marseille

410 actions

Monsieur Antoine BUTTIGIEG, représentant La Ville de Gémenos

20 actions

CAPITAL PRIVE

Monsieur Antoine SEGURET, Société TRANSDEV / Sud Car

58 actions

Ont donné pouvoir

La société NOVEA, Monsieur Eric MORSCHOLTZ

20 actions

SCOP SIGEC, représentée par Monsieur Bernard PONS

20 actions

Soit au total des présents ou représentés 528 actions

ASSISTENT EN OUTRE A LA SEANCE :

Monsieur Alain GREGOIRE, pour le conseil de territoire du pays d'Aubagne et de l'Etoile Mme Martine MARTINEZ, Directrice Générale Mme Joëlle BOUCHARD, Expert Comptable



LE BUREAU DE L'ASSEMBLEE EST CONSTITUE COMME SUIT :

-Présidente : Mme Sylvia BARTHELEMY

-Assesseur : Monsieur Antoine BUTTIGIEG

-Secrétaire : Madame Martine MARTINEZ

Le bureau ainsi constitué, la Présidente dépose les documents suivants qui sont mis à la disposition de l'assemblée :

- Un exemplaire des statuts,
- Une copie de la lettre de convocation,
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe,
- Le rapport Général des Commissaires aux Comptes,
- Le rapport Spécial des Commissaires aux Comptes,
- Le rapport d'activité
- La feuille de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire, s'est réunie ce jour, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 Décembre 2017,
- 2. Présentation et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017,
- 3. Présentation des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes,
- 4. Affectation du résultat.
- 5. Approbation des conventions signées dans le cadre de l'article 225-38 du code du commerce
- 6. Quitus aux Administrateurs,
- 7. Questions diverses
- 8. Pouvoirs

1. PRESENTATION ET APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2017

Le rapport d'activité est présenté par la Directrice Générale

- 2017 reste dans la continuité de 2016, une année dynamique et dynamisante.
- L'évolution de clientèle perdure ainsi que les contenus des manifestations.
- D'un point de vue de la stratégie commerciale fixée par la Direction du Centre de congrès Agora, il va s'agir de maintenir et fidéliser les nouveautés.
- Le tissage du réseau permet dorénavant aux entreprises de la Zone Industrielle des Paluds de venir et revenir en voisins. Participation active aux différentes rencontres de l'UPE 13, CGPME 13, initiatives du Service Economie, Emploi, Formation du Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Rappel des orientations

- ✓ Equilibre financier : augmentation du chiffre d'Affaires et stabilisation du résultat financier
- ✓ Revalorisation du Centre de Congrès Agora pour une utilisation optimisée par les entreprises du territoire
- ✓ Diversification de l'activité : ouverture à la programmation artistique

L'année 2017 en chiffres

Le centre de congrès a été exploité 280 jours sur les 365 jours de l'année

Au total <u>2 285</u> initiatives ont été accueillies dans les locaux du centre de congrès rassemblant <u>88 575</u> personnes.

Soit, une moyenne de 8 initiatives par jour (weekends et jours fériés comprises)

Une grande part de ce résultat concerne le public accueilli dans le cadre des activités proposées par le service métropolitain de l'Université du temps libre hébergé à temps complet au sein du centre de congrès : 38 652 étudiants ont été reçus en 2017 lors des 1908 cours/ateliers et conférences proposés par ce service.

Nous notons donc **377** initiatives organisées (aux côtés des ateliers et cours de l'université du temps libre) ayant rassemblé **49.923** personnes.

Rappel sur l'Université du Temps Libre :

Le dispositif Université du Temps Libre du Pays d'Aubagne et de l'Etoile est hébergé au sein du Centre de Congrès Agora. Il est composé d'un service de trois personnes qui utilisent en permanence 1 bureau administratif et 1 salle (la salle « interprète ») du centre de congrès.

Plus de **850** adhérents à ce dispositif se répartissent dans les salles du centre de congrès du lundi au vendredi pour suivre des ateliers, cours et conférences pour une moyenne de **12** cours quotidiens.

Ce dispositif connait une évolution très importante et l'organisation du planning d'occupation des salles du centre de congrès Agora doit se caler à cette croissance du nombre d'adhérents.

3 à 4 salles sont occupées au quotidien par ce service pour accueillir les cours et ateliers et l'amphithéâtre est utilisé tous les lundis et tous les jeudis pour l'accueil des conférences de l'université du temps libre.

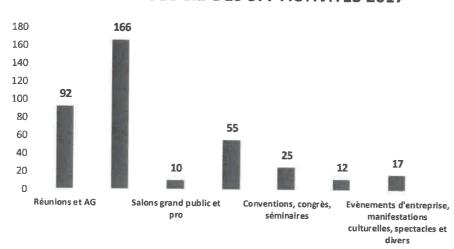
L'organisation logistique et technique des ateliers de l'Université du Temps Libre est gérée par le personnel de la SEMAGORA.



Les activités accueillies en 2017

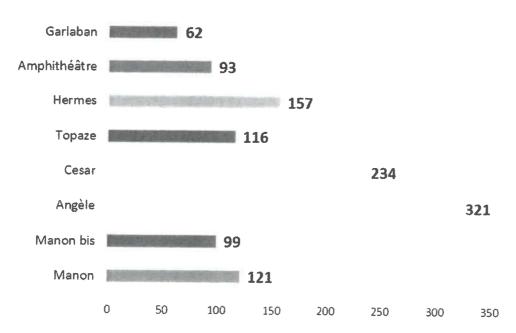


TYPOLOGIE DES 377 ACTIVITES 2017



Utilisation des salles du centre de congrès

UTILISATION DES SALLES EN 2017



Evolution de la clientèle

80 clients ont fréquenté le centre de congrès sur l'année 2017.

<u>Tous les clients présents en 2016 sont revenus en 2017</u> pour utiliser les salles du centre de congrès à l'occasion de leur session de formation, leurs réunions, convention, séminaires, spectacles, totalisant un chiffre d'affaires de : <u>401 000 euros HT</u>

<u>26 nouveaux clients</u> ont été enregistrés sur l'année 2017 représentant un chiffre d'affaires supplémentaires de <u>97.600 euros HT</u>

L'activité au fil des mois....

Dès janvier 2017, SADE organise sa convention comme tous les 2 ans.

Depuis 2016, l'objectif commercial est d'organiser une convention par mois grâce au couplage Amphithéâtre Marcel Pagnol et Espace Garlaban.



Pour la première fois, nous recevons à Agora, **Divinisens**, salon grand public sur le thème de l'Esotérisme. Un studio de radio s'installe dans l'Espace Garlaban et retransmet en direct depuis Agora. Plus de 750 personnes déambulent dès le vendredi après-midi, jour où il est très compliqué d'avoir une affluence sur la Zone Industrielle.

Pari gagné, les organisateurs annoncent l'édition 2018!

Pour la première fois également, nous recevons un séminaire de l'Académie Aix-Marseille. Tous les profs du Rectorat apprennent le solfège dans l'Amphithéâtre Marcel Pagnol afin de travailler tous sur le même rythme, plus c'est original, plus le régisseur du Centre de Congrès à plaisir à inventer de nouveaux concepts.

Janvier se termine avec une seconde **convention** celle de **EDF** et un second salon puisque nous accueillons la bourse à la carte postale des **Cartophiles** Aubagnais.

Le temps des vacances scolaires arrivent avec le temps d'une prospection accrue, emailings qualifiés, promotions pour accentuer le taux de remplissage des mois de Février et Mars.

Février annonce les vacances mais pas seulement, nous assistons dans Garlaban à la fusion du groupe **Soluscope** avec **Le Groupe Laboratoire Anios**, les équipes de Levallois, Lyon et Aubagne rencontrent par visioconférence leurs nouveaux collègues, superbe ambiance !

ECF forme ses nouveaux conducteurs de chantier, Thalès, Eiffage, Cabesto, et Solimut forment aussi leurs futurs salariées.

Juste avant le Printemps, le **Lions club** fait salon à Agora avec sa $20^{\text{ème}}$ édition du salon de la gastronomie et ses $\underline{+}$ de 7000 <u>visiteurs.</u>

Renault s'installe dans notre amphithéâtre pour une réunion de direction.

Showroom de chaussures, formation de la Carsat, ECF forme à la manipulation d'engins, Drône 13 organise sa formation pratique dans l'espace Garlaban, et un concours de la Police Nationale s'installe à Agora.

Le Rectorat organise en avril un second séminaire. Et un nouveau salon (celui des chiots) est accueilli au mois de mai.



Avec le mois de juin un concert superbe est organisé dans l'amphithéâtre. Trois grands musiciens se rencontrent (André Manoukian, Levon Minassian, Juan Carmona) pour le plaisir des 520 spectateurs qui ont retenu leur place.

Juin est un temps très « danse » puisque les weekends sont réservés aux galas, mais pas seulement, les semaines sont consistantes aussi puisque les formations doivent être bouclées avant septembre, les assemblées générales, conventions, concours, conseils d'administration se succèdent.

L'équipe technique n'est pas en reste puisque le même jour, elle doit mettre en son et en lumière la convention de 400 participants de **Vinci** dans l'Espace Garlaban et 180 salariés de **EDF Hydro** dans l'amphithéâtre.

Nous recevons la journée de convention de l'association « les Pédiatres du Garlaban », 500 médecins ou futurs médecins se forment ce jour-là à Agora.

Voilà l'été : les sessions du code de la route se poursuivent jusqu'au 09 août puis après une petite pause pour le centre de congrès, tout redémarre le 25 août avec une nouvelle session de code de la sté SGS.

Vive la rentrée ! Un nouveau client mais aussi nouveau voisin et nouveau laboratoire (HTS Bio) vient se réunir chez nous.

L'université du temps libre

fait sa rentrée et près de 600 adhérents viennent découvrir le programme des activités et remplir leur emploi du temps.

S'en suit **TUPPERWARE** pour son jubilé annuel, puis de nouveau on danse night&day avec le Festival **Bachatart**.

Nous accordons cette année une attention particulière à la sécurité des biens et des personnes, renfort d'agents à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.





Le salon du Bien-être côtoie à une semaine près celui du Mariage !

Comme toutes les périodes de rentrée, les réunions se tiennent à Agora et c'est tant mieux puisque nous allons retrouver nos plus fidèles clients lors des Journées de l'entreprise, un vivier commercial à exploiter!

Octobre, Novembre, Décembre sont 3 mois très chargés puisque tous les week-ends accueillent une initiative différente, concours félin, salon des créateurs, colloque Surdouescence, convention chambre des Métiers, ARPE.

Puis les arbres de Noel avec un nouveau cette année : la Sté Ricard.

Enfin, le 21 décembre le concert de noël du conseil de territoire vient clôturer cette année dynamique pour le grand plaisir des 500 auditeurs et spectateurs réunis.



Diversification de l'activité

Dans le cadre du contrat de DSP, la collectivité confie à la SEMAGORA des prestations de conception évènementielle et de coordination technique de différents évènements :

- Le lancement du festival de Randonnées en avril 2017
- Les Musicales de la Font de Mai en juillet 2017
- Le repas « espagnol » de l'évènement Argilla en août 2017
- L'exposition de la Santonnière Lise Berger en octobre 2017
- Le marché à la Céramique et aux santons au mois de décembre 2017

Le chiffre d'affaires 2017

Rappel des perspectives annoncées lors de l'assemblée générale de juin 2016

- Nous avions déjà enregistré en signatures devis et contrats un CA de : 1.040.0000 euros.
- Les devis restant en attente de réponse (sur des affaires importantes de type Convention, Salon ou Séminaire) mais avec une option de date représentaient : 100.0000 euros
- Le rattrapage des révisions annuelles du contrat de DSP (non opéré sur deux années précédentes) et l'approbation de l'avenant n°1 à ce contrat devait cependant amener un CA supplémentaire de 80.000 euros
- → Soit une prévision de 1.220.000 de CA 2017.

Au 31/12/2017 le Chiffre d'affaires atteint 1.420.119 euros

Nous enregistrons donc une évolution de 37% de notre chiffre d'affaires

Prévisionnel 2018

Le Chiffre d'affaires réalisé au 30 avril 2018 auquel se rajoute les affaires signées à venir sur le deuxième semestre est de 1.075.000 euros.

Les devis en attente de signature totalisent 50.000 euros.

2. PRESENTATION ET APPROBATION DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Madame BOUCHARD, expert-comptable donne lecture du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2017.

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice 2017, nous avons constaté une augmentation de l'activité de + 37 %, soit + 383 351 euros de prestations par rapport à 2016. L'activité a été réalisée uniquement dans le cadre de la DSP du Centre des Congrès Agora.

Le chiffre d'affaires atteint 1 420 118 euros au 31 décembre 2017. En effet, au cours de l'année, la Semagora a demandé l'application de la clause d'indexation prévue au contrat de DSP pour l'année 2016 et 2017 et la revalorisation de la participation de la collectivité à hauteur du nombre de journées d'utilisation des salles. Les tarifs ont été revalorisés pour les exercices 2016 et 2017. Ces derniers sont désormais davantage en cohérence avec le prix de revient des prestations. De plus, la société continue sa politique de maîtrise de ses coûts de fonctionnement.

Semagora termine l'exercice 2017 avec un résultat bénéficiaire de 20 786 euros, contre – 72 517 euros au 31 décembre 2016 malgré un certain nombre d'éléments exceptionnels.

PERSPECTIVES D'AVENIR

En ce début d'année, le planning de réservation se remplit correctement.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLUENTS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture du dernier exercice clos, le solde des dettes et créances à l'égard des fournisseurs et clients se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice do Article D.441 I.1°: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont l						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours		61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de re	tard de paid	ement										, , , ,
Nombre de factures concernées	76						56			M21		
Montant total des factures concernées €ttc	189 723	12 401	170 017	7 305			196 925	21 867	26 025	21 538	127 495	
Pourcentage du montant total des achats * de l'exercice												110
Pourcentage du chiffre d'affaires * de l'exercice				P/A-								
(B) Factures exclue	s du (A) rel	atives à des de	ettes et créan	ces litigieuses	ou non compt	tabilisées				-		
Nombre de factures exclues												
Montant total des actures exclues *												

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Semagora détient une participation dans la société exploitant le Cinéma Nemo (Aubagne). Cette société n'a pas procédé à une distribution de dividende en 2017.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 420 118 euros contre 1 036 767 euros pour l'exercice précédent, ce qui représente une variation de + 37 % entre les deux exercices, soit + 383 351 euros de prestations. Une partie de cette augmentation provient de l'application de la clause d'indexation prévue au contrat de DSP pour l'année 2016 et 2017 et la revalorisation de la participation de la collectivité à hauteur du nombre de journées d'utilisation des salles. Les produits concernant la compensation forfaitaire attribuée par la collectivité atteint 497 725 € en 2017 contre 361 220 € en 2016 (+ 136 504). Parmi notre clientèle, nous continuons de constater une augmentation des manifestations privées.

Les « autres produits d'exploitation » s'élèvent à 84 299 euros contre 88 360 euros en 2016.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1515 783 euros contre 1125 664 euros, soit une augmentation de 390 119 euros. Elle s'explique par des produits exceptionnels en 2017 composés d'une subvention d'exploitation pour 1 616 euros et des transferts de charges (remboursement formation et avantage en nature) pour 9 748 euros.

Les « autres achats et charges externes » s'élèvent à 896 272 euros contre 657 825 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation des charges de 238 447 euros (+ 36 %). Cela s'explique notamment par la hausse de l'activité sur l'année.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 31 914 euros contre 25 228 euros pour l'exercice précédent. Cette augmentation provient principalement de la hausse de CFE pour 4 770 € (dégrèvement autorisé moins important du fait de l'amélioration de la valeur ajoutée).

Le montant des traitements et salaires s'élève à 362 359 euros contre 374 387 euros pour l'exercice précédent. Le montant des salaires bruts est stable entre les 2 exercices, la variation s'explique par la provision pour congés payés plus faible au 31 décembre 2017. En effet, les salariés ont pris plus régulièrement leurs congés sur l'exercice.

Le montant des charges sociales s'élève à 135 654 euros contre 131 586 euros pour l'exercice précédent, dont 8 537 euros de crédit d'impôt CICE (taux de 7 % en 2017 contre 6 % en 2016). Suite à un réajustement de la réduction Fillon, les cotisations URSSAF ont augmenté entre 2016 et 2015 de 25 641 €. L'effectif au 31 12 2017 est de 9 salariés.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 9 624 euros, et se compose essentiellement des dotations aux amortissements (9 456 € en 2016).

Le montant des « autres charges » s'élève à 39 873 euros et concerne essentiellement des charges sur exercices antérieures.

Les charges d'exploitation de l'exercice s'élèvent au total à 1 475 696 euros contre 1 206 804 euros, soit une augmentation de + 268 892 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à + 40 086 euros contre - 81 140 euros en 2016

Quant au résultat courant avant impôt, tenant compte du résultat financier déficitaire de 198 euros, il s'établit à + 39 887 euros contre – 79 941 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier comprend essentiellement les intérêts financiers liés à l'emprunt souscrit pour financer les investissements.

Après prise en compte du résultat exceptionnel déficitaire de - 19 101 euros (dont 18 016 € de contrôle URSSAF), le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se solde par un bénéfice de + 20 786 euros contre une perte de - 72 517 euros au 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élève à 486 539 euros contre 424 411 euros au 31 décembre 2016, soit une variation de 62 128 euros.

Les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 3 905 euros sur l'exercice.

Le poste Clients reste stable et important entre 2016 et 2017 et s'élève à 196 925 € dont concernant la Métropole (78% du solde clients).

Proposition d'affectation du résultat

Il est proposé d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 20 786 euros affecté ainsi :

Origine

Bénéfice de l'exercice

20 786 euros

MISUMAI

Affectation

Report à nouveau

20 786 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 114 959 euros. La Sémagora n'a procédé à aucune distribution de dividende sur les 4 exercices précédents.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

3. PRESENTATION PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES DU RAPPORT GENERAL ET DU RAPPORT SPECIAL

Madame BOUCHARD, donne lecture et présente pour Madame VIALLE le rapport général et le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2017

Résolution n° 1 :

Après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans les rapports.

RESOLUTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

4. AFFECTATION DU RESULTAT

Résolution n° 2 :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2017 d'un montant de 20.786 € de la manière suivante :

20.786 € en report à nouveau

RESOLUTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

5. <u>APPROBATION DES CONVENTIONS SIGNEES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE 225-38 DU CODE DU COMMERCE</u>

Résolution n° 3

Après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions autorisées, signées et exécutées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

RESOLUTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

6. QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

Résolution n° 4 :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs quitus et sans réserve de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

RESOLUTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

7. POUVOIRS

Résolution n° 5 :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme au procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'accomplissement des formalités légales.

RESOLUTION ADOPTEE L'UNAMITF

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A 15h30

La Présidente,

L'assesseur

Le Secrétaire,